

Lutte anti-criminalité

174 orpailleurs arrêtés

Page 24

Les DEBATS

Votre quotidien national

Face aux développements que connaît la scène politique nationale

Les mises en garde de Gaïd Salah

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), réaffirme l'engagement «immuable» de l'ANP à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».

Page 3



Violations marocaines du cessez-le-feu

Le Polisario appelle le Conseil de sécurité à prendre des mesures «urgentes»



Le Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre des mesures «urgentes» pour mettre fin aux violations marocaines du cessez-le feu et l'ouverture des territoires occupés du Sahara occidental aux observateurs internationaux, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le Bureau permanent a, lors de sa réunion dimanche sous la présidence du président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, examiné le récent rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental, soulignant les violations flagrantes commises par le Maroc concernant l'accord de cessez-le-feu et la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis sous occupation marocaine, a indiqué SPS.

Le Bureau permanent a également abordé les dangers qui menacent la paix et la stabilité dans la région, notamment le trafic de la drogue en provenance du Maroc, qui soutient et encourage le crime organisé et les groupes terroristes.

Page 9

Conseil constitutionnel

Tayeb Belaïz démissionne

Il a passé juste deux mois à son poste. La pression de la rue a provoqué son départ. Tayeb Belaïz qui a, en effet, démissionné hier de la présidence du Conseil constitutionnel, avait été désigné à ce poste le 10 février dernier en remplacement du défunt Mourad Medelci.

Page 3





Conseil constitutionnel

Tayeb Belaïz démissionne

Il a passé juste deux mois à son poste. La pression de la rue a provoqué son départ. Tayeb Belaïz qui a, en effet, démissionné hier de la présidence du Conseil constitutionnel, avait été désigné à ce poste le 10 février dernier en remplacement du défunt Mourad Medelci.



Par S. A. Mohamed

Il avait prêté serment le 21 février 2019 conformément aux dispositions de l'article 183 de la Constitution. M. Belaïz a occupé ce poste auparavant avant d'être nommé ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales (2013/2015). Né le 21 août 1948 à Maghnia (Tlemcen), M. Belaïz a passé le plus gros de sa carrière professionnelle dans le secteur de la justice, en occu-

pant d'abord le poste de magistrat, puis président des Cours de Saïda, de Sidi Bel Abbès et d'Oran, ainsi que celui du premier président à la Cour suprême. En 2002, Belaïz est nommé ministre de l'Emploi et de la Solidarité nationale, et en 2003, ministre de la Justice. Avant sa nomination à la tête du Conseil constitutionnel, il a occupé le poste de ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République. Après la démission de Belaïz, le Conseil constitutionnel doit se

réunir sous la présidence du vice-président du Conseil pour acter cette démission conformément aux dispositions de l'article 81 du règlement intérieur de cette institution. Cet article stipule qu'«en cas de décès ou de démission du président du Conseil constitutionnel, le Conseil se réunit sous la présidence du vice-président et en prend acte». L'article énonce également que «le Président de la République en est immédiatement informé». Le Conseil constitutionnel, est une ins-

titution indépendante chargée de veiller au respect de la Constitution. L'article 182 de la nouvelle Constitution, adoptée en février 2016, précise les principales missions du Conseil qui «veille, en outre, à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives». Ce Conseil, doté de l'autonomie administrative et financière, est composé de 12 membres. Quatre de ses membres sont désignés par le Président de la République dont le président et le vice-président du Conseil, deux élus par l'Assemblée populaire nationale, deux élus par le Conseil de la nation, deux élus par la Cour suprême et deux élus par le Conseil d'Etat. Le président et le vice-président du Conseil constitutionnel sont désignés pour un mandat unique de 8 ans. Les autres membres du Conseil constitutionnel remplissent un mandat unique de 8 ans et sont renouvelés par moitié tous les 4 ans. Aussitôt élus ou désignés, les membres du Conseil doivent cesser tout autre mandat, fonction, charge, mission ainsi que tout autre activité ou profession libérale, conformément aux dispositions de l'article 183 de la Constitution qui définit, dans son article 184, les critères d'éligibilité pour siéger au Conseil constitutionnel. Cet article précise, à ce propos, que les membres du Conseil constitutionnel élus ou désignés doivent être âgés de 40 ans, jouir d'une expérience professionnelle de 15 ans au moins dans l'enseignement supérieur dans les sciences juridiques, dans la magistrature, dans la profession d'avocat près la Cour suprême ou près le Conseil d'Etat, ou dans une haute fonction de l'Etat. La Constitution adoptée en 2016 a introduit, d'ailleurs, «l'immunité juridictionnelle en matière pénale» pour le président, le vice-président et les membres du Conseil constitutionnel qui, durant leur mandat, «ne peuvent faire l'objet de poursuites, d'arrestations pour crime ou délit, que sur renonciation expresse de l'intéressé à son immunité ou sur autorisation du Conseil constitutionnel». Outre les autres attributions qui lui sont expressément conférées par d'autres dispositions de la Constitution, le Conseil constitutionnel se prononce par un avis sur la constitutionnalité des traités, des lois et des règlements. **S. A. M.**

Présidentielle du 4 juillet

Début de l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, a été entamée hier, et durera jusqu'au 23 avril 2019.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité dans un communiqué, tous les citoyens et citoyennes non inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription.

La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence.

Les bureaux chargés des élections au niveau des communes, sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30, à l'exception du vendredi.

Le ministère de l'Intérieur avait lancé en début d'année un nouveau

service, via son site Web, permettant aux inscrits sur les listes électorales de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent.

Le nombre d'électorales et d'électeurs portés sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017 s'élevait à 22 883 772. Abdelkader Bensalah, qui assume, en application des dispositions de l'article 102 de la Constitution, les fonctions de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours, suite à la démission du président Abdelaziz Bouteflika, a signé le 10 avril le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle.

Lors d'un message à la nation, Bensalah, qui ne peut, selon la Constitution, se porter candidat à l'élection présidentielle, a fait part de son intention de créer, en concertation avec la classe politique et la société civile, une institution nationale collégiale, «souveraine» dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions d'organisation d'élections nationales «honnêtes et transparentes».

Le chef de l'Etat a tenu à préciser que le rôle du gouvernement et des services administratifs

concernés se limitera à «soutenir et accompagner» cette institution dans l'accomplissement de ses missions «en toute liberté», affirmant tendre une «main sincère et loyale» à tout un chacun pour surmonter les divergences et s'investir dans une action collective dont l'objectif est de «poser les fondements de l'Algérie du futur».

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assuré, de son côté, que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans «le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République».

Cependant, les partis de l'opposition ont exprimé leur rejet de l'installation de M. Bensalah en qualité de chef de l'Etat, estimant que cette démarche est «incompatible» avec les revendications du peuple algérien, qui réclame un changement radical du système politique et le départ des personnalités qui en sont les symboles.

Les partis de l'opposition ont estimé aussi que l'approche

constitutionnelle dans la résolution de la crise mènera à «l'impasse», le problème étant fondamentalement d'ordre politique.

Conformément au code électoral, les postulants à la candidature à l'élection présidentielle doivent déposer leur déclaration de candidature, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

Pour que son dossier soit validé par le Conseil constitutionnel, le postulant à la candidature doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires, réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 25 wilayas avec un nombre minimal de signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieure à 1 500.

Les autres pièces du dossier sont, notamment, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé, une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé

possède uniquement la nationalité algérienne d'origine et qu'il n'a jamais possédé une autre nationalité et une déclaration sur l'honneur attestant que l'intéressé est de confession musulmane.

Le prétendant à la candidature doit, également, fournir un certificat de nationalité algérienne d'origine de son conjoint, un certificat médical délivré à l'intéressé par des médecins assermentés, une déclaration sur l'honneur attestant de la résidence exclusive, pendant 10 ans, au moins, sans interruption, précédant immédiatement le dépôt de candidature de l'intéressé.

Le dossier comprend, aussi, une déclaration publique sur le patrimoine mobilier et immobilier de l'intéressé à l'intérieur et à l'extérieur du pays, une attestation de participation à la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942, une attestation de non-implication des parents du candidat né, après le 1^{er} juillet 1942, dans des actes hostiles à la Révolution, ainsi qu'un engagement écrit et signé par le candidat de respecter les principes de la Constitution.

T. M.

Face aux développements que connaît la scène politique nationale

Les mises en garde de Gaïd Salah

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), réaffirme l'engagement «immuable» de l'ANP à «accompagner la phase de transition», tout en soulignant la nécessité de «suivre la voie de la sagesse et de la patience».



Par Karima Nacer

«**J** insiste, une fois encore, sur la nécessité de suivre la voie de la sagesse et de la patience, étant donné que la situation prévalant au début de cette transition est exceptionnelle et complexe, nécessitant la conjugaison des efforts de tous les patriotes dévoués en vue de sortir indemne de cette épreuve», a-t-il déclaré, lors de sa deuxième journée de visite en 4^e Région militaire, Ouargla. «Pour notre part, nous réitérons l'engagement de l'ANP d'accompagner les institutions de l'Etat durant cette transition, tout en soulignant que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Gaïd Salah a estimé que cela doit se faire «de façon à servir l'intérêt suprême de la patrie, sans égard à l'intérêt des individus et que nous n'avons aucune autre ambition que celle de protéger la patrie, faire régner la sécurité et la stabilité et préserver l'image de marque du pays, comme l'auraient voulu nos vaillants martyrs et qu'Allah m'en soit témoin», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

a affirmé le général de corps d'Armée.

Gaïd Salah a réitéré, par la même occasion, que «toutes les perspectives possibles restent ouvertes» afin de «surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais». «Nous, en tant que Haut commandement de l'ANP et face à la responsabilité historique que nous assumons, nous respectons parfaitement les dispositions de la Constitution pour la conduite de la transition, et je voudrais réitérer que toutes les perspectives possibles restent ouvertes afin de surpasser les difficultés et trouver une solution à la crise dans les meilleurs délais», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Gaïd Salah a estimé que cela doit se faire «de façon à servir l'intérêt suprême de la patrie, sans égard à l'intérêt des individus et que nous n'avons aucune autre ambition que celle de protéger la patrie, faire régner la sécurité et la stabilité et préserver l'image de marque du pays, comme l'auraient voulu nos vaillants martyrs et qu'Allah m'en soit témoin», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP.

Le général de corps d'Armée, a mis en garde, contre certaines personnes, à leur tête l'ex-chef du DRS, le général de corps d'Armée

à la retraite, sans le nommer (Mohamed Mediène dit Toufik), qui «continue d'activer contre la volonté du peuple et d'œuvrer à attiser la situation». Le général de corps d'Armée a «mis en garde contre certaines personnes qui ont longtemps abusé des richesses du peuple et qui continuent d'activer contre la volonté du peuple et d'œuvrer à attiser la situation, en approchant des parties suspectes, et certains responsables et partis politiques», indique le communiqué du ministère de la Défense nationale. «J'ai déjà évoqué, lors de mon intervention du 30 mars 2019, les réunions suspectes qui se tiennent dans l'ombre pour conspirer autour des revendications du peuple et afin d'entraver les solutions de l'ANP et les propositions de sortie de crise», a-t-il rappelé. «Toutefois, ces parties, à leur tête, l'ex-chef du Département du renseignement et de la sécurité (DRS) ont tenté, en vain, de nier leur présence dans ces réunions, et d'induire en erreur l'opinion publique et ce, en dépit de l'existence de preuves irréfutables sur ces faits abjects», a relevé le chef d'état-major de l'ANP. «Nous avons affirmé, ce jour-là, que nous allions dévoiler la vérité, et les voici à continuer à s'agiter contre la volonté du peuple et œuvrer à attiser la situa-

tion, en approchant des parties suspectes, et inciter à entraver les solutions de sortie de crise».

«Je lance à cette personne un dernier avertissement, et dans le cas où il persiste dans ses agissements, des mesures légales fermes seront prises à son encontre», a-t-il averti. Dans ce contexte, «comme j'ai souligné lors d'occasions précédentes, la nécessité pour la justice de poursuivre les individus impliqués dans des affaires de corruption, nous attendons à ce que les instances judiciaires concernées accélèrent la cadence du traitement des différents dossiers concernant certaines personnes ayant bénéficié indument de crédits estimés à des milliers de milliards, causant préjudice au Trésor public et dilapidant l'argent du peuple», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, Gaïd Salah a souligné que la décision de l'Armée nationale populaire, quant à la protection du peuple est une décision irréversible quelles que soient les circonstances. «La décision de protéger le peuple, avec ses différentes composantes, est une décision irréversible et dont nous ne dévierons point», a affirmé le chef d'état-major de l'ANP. «Partant de la solidarité des liens de confiance liant le peuple à son Armée, nous avons donné des instructions claires et sans équivoque pour la protection des citoyens, notamment lors des marches», a ajouté Gaïd Salah. «Cependant, nous attendons, en contrepartie, de la part de notre peuple d'éviter le recours à la violence, de préserver les biens publics et privés et d'éviter d'entraver les intérêts des citoyens», a-t-il poursuivi. «Je tiens à souligner, dans ce cadre, la nécessité du respect total des symboles de l'Etat, à leur tête l'emblème national, en ce qu'il représente comme une symbolique sacrée de l'unité de la nation et du peuple et des sacrifices des générations à travers l'histoire. Et nous sommes fermement convaincus que notre peuple sera à la hauteur de l'image civilisée et prestigieuse que lui a réservé l'histoire et que les différents médias ont relayé à travers le monde», a-t-il conclu.

K.N.

Place de la Grande-Poste à Alger

Sit-in des étudiants pour un changement radical du système

Des centaines d'étudiants ont tenu, hier, un sit-in de protestation à la place de la Grande-Poste à Alger, au cours duquel ils ont réitéré leur attachement aux revendications du mouvement populaire qui appelle à un changement radical du système politique et le départ de toutes les anciennes figures, soulignant leur détermination à poursuivre leur grève.

Venus de différents établissements universitaires d'Alger et des wilayas voisines, les étudiants se sont rassemblés à la place de la Grande-Poste pour mettre l'accent sur l'impératif changement radical du système et l'édification d'une «nouvelle Algérie» qui leur permettra de réaliser leurs ambitions, en tête desquelles l'accès à des postes d'emploi.

Les étudiants ont scandé des slogans appelant, dans l'ensemble, au «départ de toutes les anciennes figures du système», exprimant leur rejet du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, du Premier-ministre, Noureddine Bedoui, du président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz (qui a présenté sa démission hier) et du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb, une revendication résumée en une seule pancarte «non aux quatre B».

Dans leurs slogans, les étudiants ont scandé l'impossibilité d'organiser une élection présidentielle en cette conjoncture, appelant à lutter contre la corruption et à demander des comptes aux responsables concernant le pillage des richesses nationales.

Drapés de l'emblème national, les étudiants ont affirmé leur détermination à poursuivre le boycott des cours à l'université jusqu'à satisfaction des revendications du mouvement de contestation populaire, en guise de soutien à ce mouvement, étant «une partie indissociable du peuple», ont-ils dit.

Par ailleurs, ils ont mis l'accent sur «le caractère pacifique de ce sit-in», en dépit du déploiement d'un dispositif de sécurité imposant autour de la Faculté centrale et au niveau des artères conduisant à la Grande-Poste au début du sit-in. Les éléments de la police se sont retirés par la suite pour laisser place aux étudiants qui se sont rassemblés à la place de la Grande-Poste.

R. N.

Tizi Ouzou Des maires refusent de participer à l'organisation de la prochaine présidentielle

Des présidents d'Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya de Tizi Ouzou expriment depuis dimanche leur refus de participer à l'organisation de la prochaine élection présidentielle prévue le 4 juillet prochain.

De nombreux présidents d'APC de la wilaya, à l'instar de celui de Yakouren, Timizart, Ouaguenoune, Aghribs, Tirmatine, Ath Ziki, Souk El Tenine et Ath Aïssi, ont rendu public des communiqués et diffusés sur les réseaux sociaux leur décision de «ne pas procéder à la révision ni à la préparation de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019, par respect à la volonté populaire».

Une réunion des présidents d'APC de la wilaya de Tizi Ouzou devrait avoir lieu hier au siège de l'Assemblée populaire de wilaya à propos de la démarche à adopter concernant le prochain rendez-vous électoral, a-t-on appris de certains maires.

Pour rappel, huit communes de la Vallée de la Soummam (wilaya de Béjaïa) ont annoncé leur refus de s'impliquer dans la préparation des conditions techniques d'organisation de la prochaine élection présidentielle, motivant leur décision par leur soucis «d'être en phase avec le mouvement populaire» qui rejette la tenue de cette échéance.

Réunis en concertation à Sidi Aïch, à 57 km à l'ouest vde Béjaïa, les présidents d'APC de Sidi Aïch, Akfadou, Chemini, El flaye, Tinebdar, Beni Maoche, Amallou et Ifri Ouzellaguène, ont soutenu cette décision et signifié, dans un communiqué commun, leur refus de ne pas s'impliquer dans ce processus, notamment, celui de l'ouverture de la phase de révision des listes électorales.

D'autres communes n'ayant pas pris part à cette réunion de concertation, notamment Akbou et Amizour, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} grand centre urbain de la wilaya, ont pris unilatéralement et individuellement la même décision en arguant des mêmes motifs, en faisant référence au choix populaire, selon des communiqués distincts des deux assemblées.

Un regroupement général des élus des 52 communes de la wilaya pour une décision collective a été prévu, hier, au siège de la wilaya de Béjaïa pour en entériner la décision.

K. F.

Femme au foyer productrice

Un potentiel en quête d'espaces commerciaux

La femme au foyer productrice est en quête d'espaces commerciaux pour exposer ses différents produits avec, pour objectif, la préservation de son indépendance financière et la garantie d'une rentabilité profitable à la société, ont affirmé quelques femmes productrices à l'APS.



A l'occasion de l'exposition dédiée à la femme au foyer productrice, organisée, du 8 au 15 avril, par la direction de l'action sociale et de la solidarité (Dass) d'Alger, à la Galerie Aïcha Haddad, sise Rue Didouche Mourad, un groupe de femmes participantes ont confié à l'APS qu'elles sont «une énergie productrice potentielle qui ne jouit pas, à ce jour, de la place qui lui sied sur le marché de l'emploi».

Ces femmes ont exprimé leur besoin en espaces commerciaux «appropriés», en vue de commercialiser leurs oeuvres et objets artisanaux et manuels», par souci «de préserver leur autonomie financière et une rentabilité profitable à la société».

Farida Deraj, veuve quadragénaire issue de la commune de Aïn Benian a réussi, au bout de 10 ans de pratique en tant que couturière, à aller au delà des murs de sa demeure, pour mettre au jour ses différentes confections, grâce à la Dass, qui lui a permis de prendre connaissance des modes de commercialisation et de communication avec les clientes, notamment via Facebook en vue de promouvoir ses prestations.

Ismahane Safrani, confectionneuse de gâteaux traditionnels,

résidente de la commune de Aïn Taya, a participé, depuis deux ans, au programme «Concrétises ton projet». Elle a pu, a-t-elle dit, poursuivre sa formation pour décrocher un certificat de qualification professionnelle (CQP), tout en exploitant les espaces d'exposition mis à sa disposition pour étendre son réseau professionnel.

Badr Naïma, apicultrice de Birtouta et Belharchaoui, décoratrice de poterie, ont reconnu que leurs activités croissantes, requièrent désormais un espace plus grand, en vue de travailler et de stocker quelques commandes, une exigence exprimée par les exposantes qui ont, toutes, insisté sur «l'importance d'être autonomes en matière de créativité et de production».

Dans ce même contexte, une confectionneuse de trousseau de mariée, Mme Nacéra Madhi, a plaidé pour le droit des artisanes à un «accompagnement effectif» au niveau des communes et daïras. L'artisane s'est, toutefois, interrogée sur le «devenir» des locaux fermés au niveau du marché Ali Mellah qui relèvent de la commune de Sidi M'hamed ou ceux «non exploités par leurs propriétaires qui les relouent à des tarifs non contrôlés».

Mme Madhi est titulaire d'une carte professionnelle depuis des années, a-t-elle précisé, avant de faire part de sa conviction de «l'inutilité de ce document», notamment pour la commercialisation et la création d'espaces commerciaux permanents dans des lieux intéressants et ouverts aux visiteurs.

Elle désapprouve la concurrence «déloyale» entre ce qu'elle produit manuellement et le trousseau de la mariée importé des pays voisins et autres. «Même les commerçants ne font rien pour contribuer à la valorisation du produit artisanal local», a-t-elle déploré.

Pour Mme Adjali Nora, chef de service de la famille et de la cohésion sociale à la Dass d'Alger, les foyers renferment des modèles «réussis» de femmes de différents tranches d'âge et de niveaux d'instruction, qui sont parvenues à subvenir aux besoins de leurs familles et à être «financièrement indépendantes», grâce à leurs efforts en vue de trouver des débouchés hors de leurs demeures dans le but de commercialiser leurs produits.

«Cette catégorie active de la société est à la recherche d'opportunités de commercialisation effi-

caces et garantes d'une autonomie financière qui s'inscrit dans la durée», a poursuivi Mme Adjali, qui rappelle que ces femmes sont des cheffes de famille dont la situation sociale diffère l'une de l'autre, entre divorcées, veuves, mères d'enfants handicapés et d'autres confrontées aux aléas de la vie. L'objectif de ces expositions, selon Mme Adjali, est «d'insérer la femme dans un réseau professionnel à même de lui permettre d'établir une méthodologie de travail efficace», faisant allusion aux modes de commercialisation et d'utilisation des moyens modernes de communication, comme Internet, les cartes de visite, l'emballage et autres.

«En absence d'un fichier de wilaya devant déterminer les profils de cette activité croissante des femmes au foyer», le réseau de relations personnelles et l'action associative demeurent la seule débouchée pour ces femmes, en vue de promouvoir leurs produits, a-t-elle estimé, sachant que la majeure partie de ces femmes «ne sont pas inscrites» à la Chambre de l'artisanat et des métiers de wilaya et ne sont pas affiliées à la Casnos (Caisse nationale de Sécurité sociale des non salariés). **H. T.**

Commune de Aïn Berda à Annaba Le blocage à l'APC cause des désagréments aux citoyens

L'activité au sein de l'Assemblée populaire communale (APC) de Aïn Berda, dans la wilaya de Annaba, est actuellement bloquée occasionnant des désagréments aux citoyens de cette collectivité locale, qui ont du mal, depuis plusieurs semaines, à régler leurs affaires courantes, a-t-on constaté, lundi, au siège de cette commune.

Ce blocage observé depuis deux mois, est consécutif à un conflit existant entre les élus et le président de l'Assemblée populaire communale, et qui a amené la majorité des membres du conseil (13 élus sur 19) à exiger la démission du président de l'APC, lequel refuse de faire la moindre concession à ce sujet, ont précisé, à l'APS, des élus de cette Assemblée.

Le différend est relatif à «la mauvaise gestion des affaires communales par le président de l'Assemblée et ses décisions unilatérales», relèvent ces mêmes élus qui demandent aux autorités de la wilaya d'intervenir pour mettre un terme à ce conflit.

L'APS a tenté de joindre le président de l'APC de Aïn Berda, qui a quitté son bureau pour se rendre dans l'une des délégations urbaines de la commune, en vain.

La persistance du blocage ayant occasionné un arrêt quasi-total de l'activité de la commune de Aïn Berda a suscité un sentiment de colère chez les citoyens, en particulier les personnes ayant besoin de retirer des documents d'état civil.

H. G.

Relizane Suspension sous réserve du P/APC de Ramka

La wali de Relizane, Nacéra Brahimi, a suspendu lundi le président d'APC de Ramka (100 km à l'est de Relizane) qui fait l'objet d'un jugement prononcé à son encontre, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le président d'APC de Ramka, Bouabdellah Kirani, a été suspendu sous réserve par décision signée par la wali suite à un jugement prononcé à son encontre.

Le maire de la commune de Ramka suspendu est un élu du parti du Front de libération nationale (FLN).

H. T.

CASNOS

Des chauffeurs de taxi dénoncent la hausse des cotisations

Les chauffeurs de taxi collectifs des lignes urbaines et suburbaines de la wilaya de M'sila ont entamé lundi une grève illimitée pour «dénoncer la hausse des cotisations annuelles à la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnoss)», a-t-on constaté.

Des grévistes approchés par l'APS ont indiqué que «la hausse des cotisations pour les

chauffeurs de taxi a atteint près de 10 000 DA», expliquant qu'annuellement les cotisations de cette catégorie de travailleurs exerçant une fonction libérale étaient fixées à 32 400 DA et «sont actuellement à 40 000 DA».

Les chauffeurs de taxi grévistes ont également qualifié cette hausse d'«arbitraire», signalant que leurs représentants tiennent «actuellement» une réunion avec le directeur de la

Casnoss.

Le nombre des chauffeurs de taxi collectifs des lignes urbaines et suburbaines de la wilaya de M'sila est de 1 500 et leur débrayage lundi a considérablement affecté le transport dans la capitale du Hodna, a-t-on constaté.

Les tentatives de l'APS pour joindre le directeur de la Casnoss sont restées vaines.

H. L.

Des investisseurs privés intéressés par le créneau

Conventions entre trois secteurs pour promouvoir la thalasso-thérapie

Cinq conventions-cadres ont été signées, lundi à Alger, entre les ministères du Tourisme, du Travail et de la Santé, portant consolidation de la coopération entre les trois secteurs en vue de généraliser l'accès aux services prodigués par le Centre de thalasso-thérapie de Sidi Fredj et les stations thermales.



La 1^{re} convention dont la cérémonie de signature s'est déroulée en présence des ministres du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, vise à promouvoir le partenariat entre la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (Cnam) et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) pour renforcer la couverture sanitaire et sociale au profit des artisans, en favorisant leur accès à la protection sociale et aux prestations du Centre de thalasso-thérapie et des stations thermales.

Signée entre le Centre de thalasso-thérapie et le comité de participation et des oeuvres sociales d'Air Algérie, la 2^{ème} convention tend à faire profiter les fonctionnaires et travailleurs de la compagnie des services

du centre à des prix concurrentiels.

Signée entre ledit centre et la direction de l'action sociale, de la santé et des sports de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn), vise à renforcer la prise en charge sanitaire au profit des travailleurs du secteur de la sûreté nationale. Dans ce sens, deux conventions ont été signées entre le centre de thalasso-thérapie et la Cnas au profit des travailleurs et fonctionnaires.

En marge de cette rencontre, le ministre du Tourisme a présidé les travaux de la journée scientifique sur la thalasso-thérapie dans les stations thermales, où il a souligné la nécessité de «renforcer l'investissement dans ce genre de tourisme», d'autant que l'Algérie «dispose de 223 stations thermales, d'où la nécessité de leur exploitation afin de redynamiser le secteur du tourisme, créateur de richesses».

Le ministre a rappelé que 80 contrats de concession avaient été octroyés à des investisseurs privés pour réaliser des projets dans des stations thermales.

Dans le même contexte, M. Benmessaoud a indiqué que 60 projets enregistrés, dont 35 en cours de réalisation, étaient répartis sur 25 wilayas disposant de stations thermales. A cet effet, il a rappelé «le décret exécutif promulgué dernièrement stipulant la facilitation des procédures administratives pour parvenir à un investissement dans le domaine thermal au niveau de chaque wilaya», soulignant qu'un grand engouement avait été enregistré, ces dernières années, sur les projets de développement dans ce genre de tourisme.

Concernant la convention signée avec la Chambre nationale de l'artisanat et la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos), M.

Benmessaoud a affirmé qu'elle permettrait aux artisans d'«intégrer le réseau social, notamment ceux qui activent dans le marché parallèle (non déclarés) afin de bénéficier de la protection sociale».

Le ministre de la Santé a souligné l'importance de cette «convention signée avec le secteur du tourisme pour accompagner les employeurs en matière de formation, notamment dans les spécialités de thalasso-thérapie en faveur des personnes atteintes de maladies articulaires pour alléger les dossiers médicaux et administratifs en leur faveur».

De son côté, le ministre du Travail a mis l'accent sur l'importance des conventions signées pour permettre aux employés du secteur, notamment ceux qui sont non salariés de bénéficier de la couverture sanitaire, de la protection sociale et des indemnités.

T. M.

Algérie-France Tassili Airlines rouvre sa ligne Strasbourg- Oran

Tassili Airlines (TAL) rouvrira sa ligne internationale Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir du 4 juillet 2019, a annoncé hier, cette compagnie nationale de transport aérien dans un communiqué.

«Tassili Airlines, compagnie aérienne nationale, annonce l'extension de son réseau de transport régulier international par la remise en place de sa liaison Strasbourg-Oran-Strasbourg à compter de jeudi 4 juillet 2019», lit-on dans le communiqué. Cette liaison aérienne, sera assurée chaque jeudi par des Boeings 737 800 NG, commercialisés en version bi-classes «20 sièges classe affaires et 135 sièges classe économique», en opérant la rotation Alger-Strasbourg-Oran-Strasbourg-Alger, précise la même source.

Une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir de 33 000 DA en toutes taxes comprises (TTC) ou 300 euros un aller-retour.

Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via l'interface [webwww.tassili-airlines.dz](http://www.tassili-airlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement : Visa, MasterCard ou CIB et Edahabia.

A travers cette relance de la ligne, TAL a répondu favorablement aux sollicitations de la communauté algérienne établie dans la région d'Alsace, en leur offrant une alternative de voyage vers la capitale de l'ouest algérien, en leur épargnant des déplacements vers d'autres aéroports lointains se trouvant parfois dans des pays frontaliers, a expliqué le communiqué. Filiale du Groupe Sonatrach, Tassili Airlines, est spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures. Elle s'est lancée aussi dans le transport grand public, domestique et international, depuis mars 2013.

H. M.

Se faire vendre grâce au digital

Une opportunité pour le tourisme algérien

Par Karima Nacer

Le digital a transformé le secteur du tourisme dans le monde. L'Algérie, qui recèle un énorme potentiel touristique, peut bénéficier de cette expérience afin de promouvoir son image de marque.

Dans un monde toujours connecté, le digital devient une composante indispensable et attendue de l'offre de services de toute entreprise. Les dirigeants n'ont plus le choix : se digitaliser ou disparaître. Ainsi, confrontées à une concurrence exacerbée, les destinations touristiques doivent bénéficier de cette expérience.

Pour cela, le secteur du tourisme en Algérie doit opérer un changement important. En effet, le recours à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le secteur touristique

demeure indispensable pour promouvoir son image de marque. Le tourisme à l'ère du digital aujourd'hui offre des opportunités, à la fois aux touristes de s'informer sur une destination précise et aux responsables du secteur de promouvoir le potentiel touristique d'un pays, sur Internet. En effet plusieurs expériences à travers le monde ont prouvé leur efficacité. L'un des exemples, c'est le lancement de l'Académie digitale, une plateforme numérique unique au monde, par le géant des technologies de l'information et de la communication Huawei en partenariat avec l'Opéra national de Paris en France. Ainsi, à la veille de la célébration de ses 350 ans, l'Opéra national de Paris et Huawei Technologies avaient annoncé la création, en 2019, de l'Académie digitale, une plateforme ouverte à tous, à l'échelle mondiale. A travers ce partenariat,

l'Académie digitale de l'Opéra de Paris aura vocation à «faciliter la transmission des œuvres, des archives et des créations», à «favoriser l'accès à des contenus interactifs, notamment pédagogiques». L'Académie digitale s'adressera aux étudiants, aux chercheurs, aux jeunes, aux enseignants, aux associations et, bien entendu, au grand public qui souhaite découvrir en profondeur le monde de l'opéra et du ballet.

Initié l'année dernière entre Huawei et l'Opéra de Paris, le projet de l'Académie digitale est fondé sur trois valeurs. Il vise essentiellement à développer la transmission, avec une plateforme en ligne gratuite, qui permettra de rendre pérennes et accessibles les ressources développées et archivées autour des spectacles de l'Opéra national de Paris; à soutenir la formation,

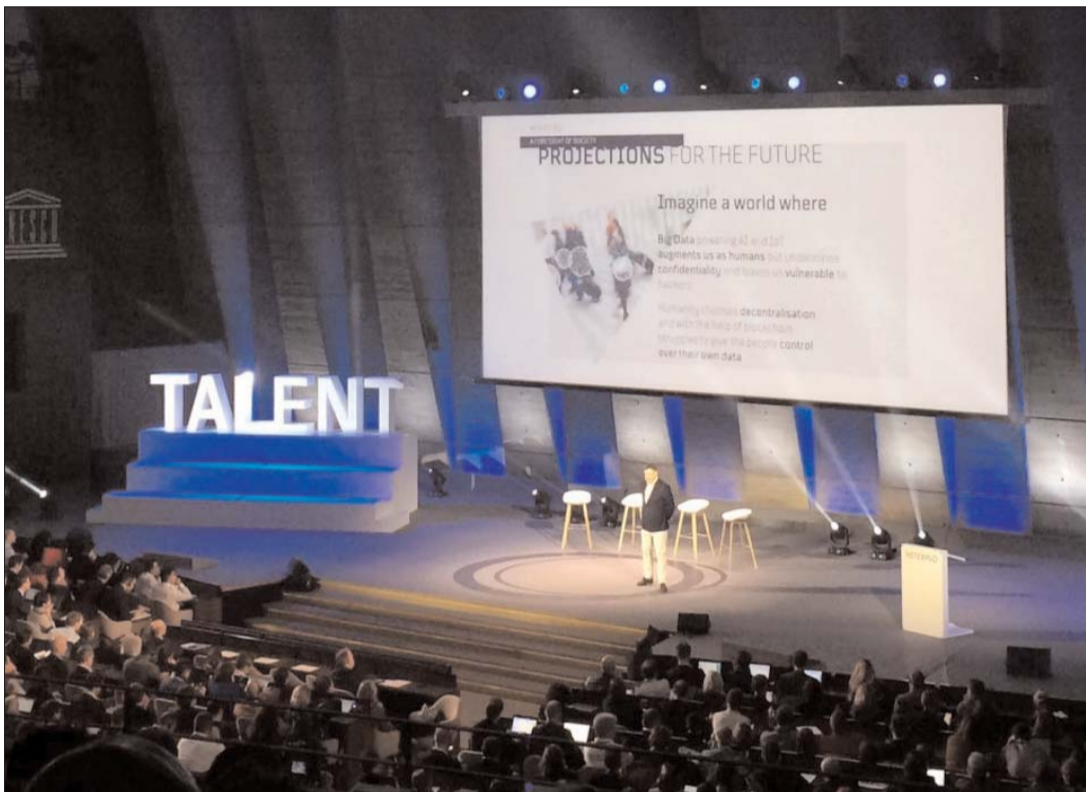
puisque l'Académie digitale offrira la possibilité de suivre des cours en ligne ouverts à tous sur un grand nombre de sujets relevant de la culture générale ou de la pratique artistique et enfin à favoriser le partage, grâce à des contenus participatifs et interactifs. Cette plate-forme numérique unique offrira des contenus exclusifs et variés, adaptés à tous. Cette démarche va contribuer à l'insertion de la destination Algérie dans les divers réseaux internationaux et de promouvoir ses richesses naturelles, patrimoniales et culturelles. Le tombeau de Massinissa à Constantine, les ruines romaines de Tipasa, Timgad à Batna, Djemila à Sétif, le grand Sahara avec ses oasis, les montagnes de Kabylie et d'autres centaines de sites touristiques peuvent profiter des TIC pour se vendre.

K.N.

Innovation

Forum international Netexplo à Paris sur les technologies émergentes

Le Forum international Netexplo 2019, dédié aux technologies émergentes et leur contribution à l'éducation est organisé depuis hier à Paris, a annoncé l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) dans un communiqué.



Organisé par l'Unesco, en son siège parisien, cette manifestation de trois jours se focalisera sur les technologies émergentes et leur contribution à l'éducation croissante que connaissent les sociétés partout dans le monde, selon l'Organisation.

Netexplo mettra, notamment en avant 100 grands projets qui représentent les dernières applications de la technologie, parmi lesquels seront sélectionnés les 10 lauréats du Prix innovation choisis parmi plus de 2 000 innovations identifiées par l'Observatoire, qui rassemble une

vingtaine d'universités de par le monde.

La première journée de cet événement international sera marquée par la tenue du forum annuel de l'innovation ainsi que par la présentation d'une publication qui reflète la vision de l'Observatoire sur les tendances de la technologie.

Cette publication, indique l'Unesco, «aborde la question de la peur qu'éprouve l'humain à l'idée d'être supplanté par l'intelligence artificielle, des nouvelles capacités dont pourraient nous doter les nouvelles technologies et, enfin, des spécificités

humaines, comme la créativité, difficilement transposables à des machines».

Une autre publication sur la question de l'apprentissage humain à l'ère numérique, élaborée conjointement par l'Unesco et Netexplo, sera également dévoilée à cette occasion. Elle rassemble les réflexions d'un groupe international d'enseignants sur la façon dont les paradigmes d'apprentissage sont influencés par les progrès technologiques actuels.

Netexplo, qui compte également agir en tant qu'«accélérateur» de villes intelligentes

(Smart Cities), s'intéressera, lors des deux derniers jours, aux défis urbains et aux questions liées à la mobilité, l'énergie et le respect de la vie privée, en s'appuyant sur des exemples de villes en Europe, en Amérique latine et en Asie.

Ce programme a été élaboré en concertation avec quatre écoles ou universités de premier plan : l'Escp Europe, l'Université de Beijing, l'université Jiao-tong de Shanghai et l'Ecole Télécom ParisTech, en partenariat avec l'Unesco, le ministère français des Transports, qui est rattaché au ministère de la Transition écologique et solidaire, la mairie de Paris et le Conseil régional d'Ile-de-France.

La même source rappelle, à cet égard, qu'un nouvel ouvrage sur les villes intelligentes vient d'être publié par l'Unesco et Netexplo sous le thème «Smart Cities, Shaping the Society of 2030 (Villes intelligentes, façonner la société de 2030)». Il fait le point sur les innovations, les idées et les solutions adoptées par un grand nombre de villes et de territoires à travers le monde. Il fournit, par le biais de synthèses, analyses et projections, un cadre de référence, des exemples et dégage de nouvelles pistes pour les décideurs tout en cherchant à refléter l'évolution des attentes des citoyens.

Créé en 2007, Netexplo, qui est un Observatoire indépendant, cultive une démarche singulière pour étudier la société numérique en défrichant le monde à travers son Réseau international composé d'universités reconnues mondialement dans le domaine des technologies, à la recherche des nouveaux usages du digital.

Bilal L.

Prix du pétrole Le Brent à plus de 71 dollars le baril

Les prix du pétrole se stabilisaient mardi en cours d'échanges européens dans un marché sans direction forte après les prises de bénéfices de la veille.

En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 71,14 dollars à Londres, en baisse de 4 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de mai gagnait un cent à 63,41 dollars.

Ayant atteint en début de semaine dernière des plus hauts en cinq mois, à 71,87 dollars pour le Brent et à 64,79 dollars pour le WTI, les cours de l'or noir semblent peiner à repartir à la hausse.

«Les investisseurs veulent encaisser une partie de leurs profits vu les gains enregistrés depuis le début de l'année», a commenté un analyste.

Depuis le 1^{er} janvier, le Brent gagne 30,3% et le WTI 36,3%, galvanisés par les baisses de production volontaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) et par les perturbations causées par les sanctions américaines au Venezuela et en Iran.

«Soyons honnêtes, à part un virage à 180 degré de l'Opec sur sa discipline de production ou une surprise sur les sanctions iraniennes, je ne vois pas ce qui pourrait faire dérailler le marché du pétrole», a commenté un autre analyste.

H. M.

Energie La major pétrolière russe Gazprom reprend ses importations

La compagnie gazière d'Etat du Turkménistan, Turkmengaz, a annoncé lundi avoir repris ses exportations de gaz à destination de la Russie et du géant gazier Gazprom, qui étaient interrompues depuis 2016.

«Aujourd'hui, les livraisons de gaz naturel turkmène vers la Fédération de Russie ont repris», a annoncé Turkmengaz dans un communiqué.

Cité par l'agence de presse TASS, un responsable de Gazprom a confirmé la reprise de ses importations de gaz turkmène.

Turkmengaz et Gazprom n'ont pas indiqué le volume et le prix du gaz turkmène qui serait livré à la Russie.

Les importations relativement bon marché de gaz en provenance du Turkménistan et d'autres pays d'Asie centrale ont permis à la Russie d'augmenter ses exportations vers l'Europe mais en 2015, Gazprom avait décidé de limiter ses volumes d'achats de gaz turkmène à 4 milliards de m³ par an, alors qu'ils s'élevaient à 10 milliards de m³ par an depuis 2010.

Cela avait provoqué la colère des autorités turkmènes et un arrêt total des importations est ensuite intervenu, au début de l'année 2016.

H. M.

OCDE

Des PME se tournent vers les instruments de financement alternatifs

Les petites et moyennes entreprises (PME) se tournent de plus en plus vers des sources de financement non bancaires, dans un contexte où, en dépit de conditions de crédit favorables, l'activité de prêts bancaires aux PME a progressé moins vite que prévu, relève l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (Ocde).

L'Organisation, basée à Paris, révèle à ce propos que les instruments en ligne que sont le crédit interentreprises et le financement participatif en fonds propres ont fortement augmenté en 2017, notamment dans les pays où les marchés sont peu développés.

C'est en Chine, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni que les marchés du financement alternatif en ligne des entreprises restent les plus importants, indique l'Ocde dans son Tableau de bord annuel sur le financement des PME.

Les investissements de capital-risque sont en hausse dans la plupart des pays, observe la même source, précisant que le nombre d'introductions en Bourse de PME s'est accru de

plus de 13% en 2017, et leur capitalisation boursière totale a augmenté de 16,7%.

Avec 60% de l'emploi total et 50% à 60% de la création de valeur ajoutée, les PME et les entrepreneurs constituent l'épine dorsale des économies de l'Ocde, souligne l'Organisation en rappelant que le rôle de ceux-ci est essentiel pour améliorer la productivité, réaliser une croissance inclusive et aider les économies à s'adapter aux changements à l'oeuvre, que sont, notamment la transition numérique, le vieillissement de la population et l'avenir du travail tel qu'il se profile.

Cette huitième édition annuelle du Tableau de bord de l'Ocde sur le financement des PME livre des informations sur le financement par endettement, par apport de fonds propres et par nantissement d'actifs, sur les conditions de financement qui prévalent dans 46 pays, et offre un tour d'horizon des mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter l'accès des PME au financement.

Il ressort du Tableau de bord 2019 que le financement par nantissement d'actifs a également progressé, les volumes de crédit-bail et

de location-vente ayant connu une hausse médiane de 6,2%.

Si l'encours des prêts aux PME était en hausse dans la majorité des pays à revenu intermédiaire en 2017, avec un taux de croissance médian s'établissant à près de 5%, le crédit bancaire en leur faveur n'a pas progressé aux Etats-Unis ni au Royaume-Uni, et a reculé dans les pays européens, plus touchés par la crise financière au cours de cette période, a fait remarquer l'Organisation.

Tout en notant que les conditions de crédit et les taux d'intérêt sont restés favorables, la même source indique que la valeur médiane du taux d'intérêt moyen appliqué aux PME était en baisse pour la septième année consécutive, et le nombre de faillites a reculé pour la quatrième année consécutive en 2017.

Cela étant des obstacles freinent toujours l'accès de certains segments de la population des PME au financement, notamment les micro-entreprises, les entreprises innovantes, les start-up et des jeunes entreprises, observe-t-elle.

H. T.



Au premier trimestre de l'année en cours

Bond de 300% des cas de rougeole dans le monde

Les cas de rougeole dans le monde ont bondi d'environ 300% durant les trois premiers mois de l'année, par rapport à la même période, l'an dernier, a annoncé lundi, l'OMS, relevant qu'en Afrique, la hausse atteignait la barre des 700%.



Jusqu'en 2016, la maladie était pourtant en diminution. «A ce jour, en 2019, 170 pays ont signalé 112 163 cas de rougeole à l'OMS. L'an dernier à la même date, 28 124 cas de rougeole avaient été recensés dans 163 pays. Cela représente une augmentation de près de 300% à l'échelle mondiale», a indiqué l'agence spécialisée de l'ONU dans un communiqué, précisant qu'il s'agissait de chiffres provisoires et donc encore incomplets.

L'OMS estime que moins d'un cas sur 10 est signalé dans le monde.

L'Afrique est la région la plus touchée par la flam-

bée de cas, avec une hausse de 700% au cours des trois premiers mois de l'année (en comparaison annuelle), suivie par l'Europe (300%), la Méditerranée orientale (100%), les Amériques (60%) et la région de l'Asie du Sud-Est/Pacifique occidental (40%).

La rougeole est l'une des maladies les plus contagieuses au monde pour laquelle il n'existe pas de traitement curatif, mais elle peut être prévenue par deux doses d'un vaccin «sûr et efficace», selon l'OMS.

La rougeole resurgit un peu partout dans le monde, à cause d'une

déficience envers les vaccins dans les pays riches ou d'un mauvais accès aux soins dans les pays pauvres.

Les anti-vax s'appuient sur une publication de 1998, liant ce vaccin et l'autisme. Pourtant, il a été établi que son auteur, le Britannique Andrew Wakefield, avait falsifié ses résultats, et plusieurs études ont montré depuis que le vaccin n'augmentait pas le risque d'autisme. Selon l'OMS, des flambées de rougeole sévissent en République démocratique du Congo, en Ethiopie, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, à Madagascar, en Birmanie,

aux Philippines, au Soudan, en Thaïlande et en Ukraine, «causant de nombreux décès, principalement parmi les jeunes enfants».

«Au cours des derniers mois, le nombre de cas a également atteint des sommets dans des pays où la couverture vaccinale globale est élevée, notamment aux Etats-Unis, en Israël, en Thaïlande et en Tunisie, car la maladie s'est propagée parmi des groupes de personnes non vaccinées», a expliqué l'OMS.

En 2017, 110 000 décès imputables à la rougeole ont été enregistrés, selon l'OMS.

La maladie se manifeste par une forte fièvre puis une éruption de plaques. Elle est contagieuse quatre jours avant et après cette éruption.

Souvent bénigne, elle peut toutefois entraîner des complications graves, respiratoires (infections pulmonaires) et neurologiques (encéphalites), en particulier chez les personnes fragiles.

Les autorités sanitaires mondiales insistent sur l'importance du vaccin, au niveau individuel, mais aussi collectif : une couverture vaccinale élevée (95% de la population) protège les personnes qui ne peuvent elles-mêmes être vaccinées, notamment car leur système immunitaire est affaibli. Or, ce taux de couverture globale (pour la première dose de vaccin) stagne depuis plusieurs années à 85% selon l'OMS.

AFP

Blida

Les établissements de santé de proximité manquent de spécialistes et d'équipements

■ Une majeure partie des établissements de santé de proximité de la wilaya de Blida accusent un manque en matière de médecins spécialistes et d'équipements médicaux impactant négativement sur la qualité de leurs prestations, a-t-on relevé dans un rapport de la commission de santé, d'hygiène et de protection de l'environnement de l'APW.

En dépit de leur contribution dans la réduction de la tension sur les hôpitaux, les établissements de santé de proximité de la wilaya (polycliniques et salles de soins) ont de nombreux problèmes en commun, parmi lesquels l'insuffisance de médecins spécialistes et le manque et/ou pannes des équipements médicaux, est-il souligné dans le rapport.

En 2018, ces structures de proximité ont assuré un total de 2 828 469 examens médicaux, dont 1 833 352 examens généraux et seulement 229 468 examens spécialisés, à cause du manque de spécialistes, ont déploré les rédacteurs de ce document qui ont également signalé un manque dans le staff d'encadrement de ces établissements sanitaires. A cela s'ajoute, ont-ils déploré, les pannes récurrentes de leurs équipements médicaux, notamment ceux de radiologie et des analyses médicales.

Le rapport annuel, consacré à la situation des établissements de santé de proximité de la wilaya, a également enregistré la fermeture d'un nombre de salles de soins et de cliniques en après-midi ou avant l'heure, outre l'insuffisance de permanences à leur niveau, «un problème fort décrié par les citoyens», a-t-on fait observer. Les rédacteurs de ce rapport, qui n'ont pas manqué de relever une amélioration dans les prestations assurées par ces structures au cours de ces dernières années, ont recommandé, néanmoins, l'impératif de leur «renforcement en spécialistes et en équipements médicaux, parallèlement à la réparation de ceux déjà disponibles à leur niveau et ce, dans les plus brefs délais».

Il a été recommandé l'augmentation du nombre de polycliniques, outre le réaménagement et la réhabilitation d'un certain nombre de celles déjà opérationnelles, tout en veillant à ce qu'elles assurent des prestations de radiologie et d'analyses médicales.

A noter que la wilaya de Blida, considérée comme pôle médical par excellence, compte quatre établissements de santé de proximité, assurant la gérance de 102 salles de soins et de 36 polycliniques.

H. L.

Hôpital d'Oran

Etude pour un meilleur accueil des patients aux urgences

■ Une étude a été élaborée au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des patients au niveau des urgences, a-t-on appris lundi du président de l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (Ohres).

«Il s'agit d'une pré-enquête dont les résultats seront présentés le 24 avril prochain lors d'une séance entrant dans le cadre du cycle des rencontres mensuelles de l'Ohres», a précisé à l'APS, le Pr Khaled Layadi.

Ce travail de terrain a été mené par les équipes des services de médecine légale et d'épidémiologie du Chuo dans le but de «remédier aux défaillances signalées», a-t-il expliqué.

Cette étude fait partie des deux exposés programmés pour la prochaine session du cycle de l'Ohres, le second étant consacré aux «aspects juridiques, déontologiques et éthiques du secret médical».

Lancé en 2018, ce cycle a pour objectif de vulgariser les normes dans la réflexion éthique, ainsi que les notions d'éthique médicale et de déontologie.

«La greffe de la cornée à partir de prélèvement sur personne décédée», «La relation soignant/soigné», «La nouvelle loi sanitaire» et «La maladie d'Alzheimer» figurent parmi les sujets déjà abordés dans les précédents séminaires de l'Ohres.

Cet observatoire s'attelle, en outre, aux préparatifs de la 4^{ème} édition des Journées internationales de médecine physique et de réadaptation (MPR), prévue du 28 au 30 juin prochain à Oran, a annoncé le Pr Layadi, également chef du service MPR du Centre hospitalo-universitaire d'Oran.

R. S.

Attribuée par l'OMS

L'Algérie s'apprête à obtenir la certification de l'élimination du paludisme

L'Algérie s'apprête à obtenir la certification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'élimination du paludisme, a déclaré lundi à l'APS, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr Djamel Fourar.

L'Algérie, qui s'est engagée vis-à-vis de l'OMS à consentir tous les efforts pour éliminer le paludisme (la malaria), à travers le programme national élaboré à cet effet par l'Etat, «obtiendra prochainement la certification OMS de l'élimination du paludisme», a indiqué M. Fourar.

Il a évoqué, dans ce cadre, la visite d'un groupe d'experts (ne relevant

pas de l'OMS) qui s'est rendu, cette semaine, à Adrar, Ouargla et Tamanrasset pour s'enquérir de près de la situation épidémiologique, soulignant que ce groupe a élaboré un rapport adressé à l'OMS qui, à son tour, l'a transmis à un autre groupe indépendant d'experts à Genève (Suisse) «pour trancher le dossier en toute transparence à l'effet d'accorder à l'Algérie le document certifiant l'élimination définitive du paludisme».

A noter que l'Algérie n'a enregistré aucun cas de paludisme depuis 2014. Les cas enregistrés avant cette année étaient «des cas importés par des étrangers venus de régions subsahariennes ou des personnes ayant visité des régions à forte propagation de cette maladie et

n'ayant pas respecté les consignes médicales de prise de médicaments à leur retour de mission, selon le ministère. Il s'agit de la troisième certification qu'accordera l'OMS à l'Algérie, après celle obtenue en 2016 suite à l'élimination de la poliomyélite, sachant qu'aucun cas n'a été enregistré depuis 1996. La deuxième certification est celle de l'élimination du tétanos néonatal. L'Algérie a obtenu des certifications d'élimination de certaines maladies infectieuses grâce au calendrier national de vaccination mis en place dès les premières années de l'indépendance, un calendrier qui a été mis à jour suivant les derniers développements scientifiques.

R. T.

Ouargla

De nouveaux projets pour impulser le développement à Hassi-Messaoud

De nouveaux projets de développement, tous programmes confondus, ont été retenus cette année en faveur de la commune de Hassi-Messaoud (80 km Est d'Ouargla), dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen et de désenclaver les régions reculées, a-t-on appris lundi des responsables de cette collectivité.

Dotées d'un financement de 800 millions DA au titre du programme communal de développement (PCD), ces opérations concernent le lancement en juillet prochain d'un projet de dédoublement de la route reliant sur 75 km l'ancienne et la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, a indiqué le chef de la daïra de Hassi-Messaoud.

Karim Amedjkouh a fait part, à ce titre, du lancement prochain de projets de liaisons à la voie dédoublée à partir de l'intersection existante au niveau de la cité des «200 logements» vers l'aéroport de Hassi-Messaoud (7 km) et la réhabilitation sur une distance similaire de la route dédoublée de la RN-3 vers la base pétrolière de Haoud El-Hamra.

S'agissant de l'assainissement et la lutte contre le phénomène de la remontée des eaux usées, le même responsable a fait état du lancement, avant la fin de l'année en cours, d'un projet de transfert des eaux usées vers l'exutoire de Boukeloua, distant de 15 km de Hassi-Messaoud, en plus de l'acquisition de nouveaux équipements de pompage pour le renforcement des opérations d'assainissement et la réparation des pompes défectueuses.

Le secteur des ressources en eau s'est vu accorder, au titre du Fonds spécial de développement des régions du Sud, une série de projets susceptibles d'accroître la capacité de stockage de l'eau et d'améliorer l'approvisionnement en eau potable, consistant notamment en la réalisation en cours de trois châteaux d'eau de 1.000 m3 chacun.

Les installations juvéniles et sportives ont, de leur côté, été renforcées par un projet de



piscine semi-olympique et de deux terrains de proximité (Matico) ainsi que la réhabilitation de l'ancienne piscine communale, le revêtement du stade «Si El-Haouès» d'une pelouse synthétique, dans le but de prendre en charge les attentes des jeunes et la

réunion des conditions adéquates pour la pratique d'activités sportives et récréatives.

Dans l'objectif d'améliorer les prestations du secteur de la santé, il est relevé, entre autres actions préconisées, le lancement des travaux d'extension de l'établissement public

hospitalier EPH-Hocine Ait Ahmed, qui comprend aussi l'aménagement d'une salle d'hémodialyse et d'une salle de pharmacie, en sus du lancement prochain des chantiers de deux salles de soins.

Le chef de la daïra de Hassi-Messaoud a fait état, concernant le volet de rapprochement du service public de santé du citoyen, de l'inscription de projets de deux antennes communales au niveau des zones enclavées de Hassi-Bekrat et Hassi-Khouildat.

Pour sa part, le secteur de l'éducation sera étoffé, à la prochaine saison scolaire, d'une nouvelle école primaire en préfabriqué, composée de sept salles de cours, et la projection d'une opération de restauration d'une cantine scolaire.

L'on signale également d'autres opérations de développement susceptibles d'impulser le secteur de l'agriculture et d'encourager l'investissement agricole dans la région, portant notamment sur la poursuite de l'électrification, pour un coût de huit (8) millions DA, des périmètres agricoles de Gassi-Touil.

A ces actions, vient se greffer la réalisation, dans le but d'alléger et de réduire la consommation électrique, d'une opération de substitution du réseau d'éclairage public par un dispositif économe en énergie. L'opération est à 40% d'avancement.

La réalisation de quatre (4) jets d'eau au niveau d'intersections, des aires de jeu et de loisirs, la restauration de certains lieux de culte et d'écoles coraniques ont également été projetées à Hassi-Messaoud.

La daïra de Hassi-Messaoud avait bénéficié, à la faveur du dégel partiel de projets de développement, d'opérations relevant de différents secteurs d'activités, en plus de consacrer des terres agricoles aux jeunes désireux d'investir dans le domaine.

R. D.

Bechar

Nouveau programme de logements

■ Un nouveau programme d'habitat constitué de 1.000 unités de l'habitat rural et 500 autres relevant du logement promotionnel aidé (LPA) a été notifié à la wilaya de Bechar, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Ce nouveau programme va permettre d'augmenter l'offre publique en logement et pourra contribuer à atténuer la demande, notamment dans la commune du chef lieu de wilaya, a-t-on précisé.

Auparavant, un projet de 1.206 unités LPA a été lancé à travers trois nouvelles zones urbaines de la commune de Bechar, mais uniquement 423 unités ont été réalisées et le reste (783) est en voie de l'être, selon la même source.

Ce projet, inscrit au titre du programme 2010-2014 est en retard dans sa livraison pour des causes techniques, notamment le manque d'entreprises performantes capables de prendre en charge ce type de projets d'envergure et le coût du mètre carré bâti qui est de moins de 30.000 dinars, ce qui constitue un handicap pour les entreprises réalisatrices, soulignent des responsables d'entreprises du bâtiment et des travaux publics relevant du secteur privé.

Cette situation est à l'origine aussi de retards dans la réalisation d'un programme de 4.890 logements sociaux dont uniquement 1.321 ont été réalisés, 1.447 sont en cours de réalisation et 1.290 récemment lancés à Bechar, selon la commission d'urbanisme et du logement de l'assemblée populaire de wilaya (APW).

Outre ces projets, un financement «important» sera prochainement attribué à la wilaya pour la concrétisation des travaux de viabilisation des sites ou sont implantés un total de 11.000 lots de terrains à bâtir au titre de l'auto-construction, a-t-on fait savoir.

R. B.

Chlef

Plus de 7000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Plus de 7000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse à Chlef, dans le cadre de la 2ème phase de la campagne de lutte contre cette maladie animale, a-t-on appris, lundi, auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Depuis le lancement, il y a trois semaines, de la 2ème phase de la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse, une maladie ayant enregistré l'apparition de sept foyers d'atteinte à travers la wilaya de Chlef, il a été procédé à la vaccination de plus de 7000 têtes de bovins, a indiqué, à l'APS, l'inspecteur vétérinaire Maamar Bedhriet.

«Actuellement la situation épizootique, concernant les bovins, est sous contrôle dans la wilaya», a-t-il affirmé, évoquant à l'origine de cet état de fait, la vaccination déjà, entre la mi -octobre 2018 et janvier

dernier, de plus de 29.000 têtes bovines.

«L'opération se poursuivra jusqu'à mai prochain», a-t-il précisé, avec pour objectif la vaccination de pas moins de 18.000 bovins contre la fièvre aphteuse, dont 7000 déjà vaccinés.

A l'opposé de la filière bovine, où la fièvre aphteuse est sous contrôle, la wilaya de Chlef a enregistré de nombreux cas de morts d'ovins et de caprins à cause de cette épizootie, dont près de 70 foyers d'atteintes ont été recensés dans la région, selon la même source.

L'inspection vétérinaire de la wilaya a procédé, dans l'urgence, à l'isolement de l'ensemble des foyers recensés, avec la vaccination de tous les têtes de bétail alentours, outre l'enfouissement sous terre des cadavres des bêtes mortes, pour endiguer la maladie.

M.Bedhriet a signalé, à ce propos, la vaccination de plus de 6000 ovins et caprins, sur les 300.000 têtes que compte la wilaya. S'agissant de la peste des petits ruminants, ayant enregistré huit foyers d'atteinte à Chlef, l'inspection vétérinaire de la wilaya a réceptionné près de 90.000 doses de vaccin, répartis en trois lots, a-t-il informé. Il a fait part de la vaccination, depuis début février à ce jour, de plus de 65.000 têtes de bétail contre la peste des petits ruminants, tout en rassurant les éleveurs quant à la poursuite de la campagne de vaccination contre cette épizootie.

Ces deux campagnes de vaccination (fièvre aphteuse et peste des petits ruminants) ont mobilisé plus de 47 vétérinaires privés, et une trentaine d'autres relevant de la DSA, est-il ajouté de même source.

H. Y.

Biskra

Rénovation des réseaux de gaz urbain

■ Les réseaux de gaz urbain des grandes villes de la wilaya de Biskra seront renouvelés à 95 % «avant la fin de l'année en cours», a indiqué lundi, le chargé de communication à la direction locale de la société de distribution d'électricité et de gaz, Abderaouf Bekhoucha.

Les opérations de remplacement des canalisations de cuivre par de nouvelles canalisations en polyéthylène a concerné à ce jour 240 km linéaires et se poursuivent actuellement sur 33,5 km dont 16 km à Ouled Djellal, 3,5 km à Tolga et 14 à la ville de Biskra, a précisé le même responsable.

Ces actions visent l'amélioration de la qualité du service, l'élimina-

tion du problème de la corrosion et la prévention des fuites, selon la même source qui a fait savoir que deux canalisations de 3 km linéaires sont en cours de consolidation en augmentant le diamètre de 100 mm à 200 mm.

La campagne de sensibilisation lancée novembre passé par la société de distribution d'électricité et de gaz a été axée sur l'utilisation rationnelle du gaz. La direction locale de cette société recense plus de 125.000 abonnés au réseau de gaz à travers la wilaya dont le taux de couverture atteint 90 %.

K. L.

CONFLITS

Violations marocaines du cessez-le-feu

Le Polisario appelle le Conseil de sécurité à prendre des mesures «urgentes»

Le Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre des mesures «urgentes» pour mettre fin aux violations marocaines du cessez-le feu et l'ouverture des territoires occupés du Sahara occidental aux observateurs internationaux, a rapporté lundi l'agence de presse sahraouie (SPS).



Le Bureau permanent a, lors de sa réunion dimanche sous la présidence du président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, examiné le récent rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental, soulignant les violations flagrantes commises par le Maroc concernant l'accord de cessez-le-feu et la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis sous occupation marocaine, a indiqué SPS.

Le Bureau permanent a également abordé les dangers qui menacent la paix et la stabilité dans la région, notamment le trafic de la drogue en provenance du Maroc, qui soutient et encourage le crime organisé et les groupes terroristes.

Il a également lancé un appel au peuple sahraoui à «déjouer tous les complots de l'ennemi, à travers l'attachement à son unité nationale et son attachement à son représentant unique et légitime le Front Polisario pour faire aboutir ses aspirations à la liberté et à

l'indépendance». Le Bureau permanent du Secrétariat national du Polisario a de surcroît condamné les obstacles dressés par le Maroc devant toute solution juste et durable du conflit du Sahara occidental devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'ONU a, rappelle SPS, dénoncé la construction par le Maroc d'un nouveau mur de sable près du territoire sahraoui occupé de Mahbes qu'elle a qualifié de «violation majeure» de l'accord militaire n°1, exigeant le démantèlement de cette barrière ainsi que tous les postes militaires déployés par l'armée marocaine dans les zones restreintes.

«L'armée royale du Maroc a construit un nouveau mur de sable près de Mahbes, qui s'étend actuellement sur 80,26 km du nord au sud, parallèlement au mur existant. Il s'agit d'une violation majeure de l'accord militaire n°1», écrit le SG de l'ONU, Antonio Guterres dans son rapport préliminaire

sur la situation au Sahara occidental, transmis au Conseil de sécurité. M. Guterres a également déploré les restrictions imposées par le Maroc à la liberté de mouvement de son envoyé personnel, Horst Kohler, et de la Minurso, regrettant que l'émissaire onusien n'ait toujours pas accès aux interlocuteurs locaux dans les territoires sahraouis occupés.

«La Minurso n'a pas accès à des interlocuteurs locaux à l'ouest du mur de sable, ce qui continue de limiter sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation au Sahara occidental à des fins d'analyse ou de sécurité», écrit le secrétaire général dans son rapport final sur la situation au Sahara occidental.

M. Guterres a relevé que ce blocage imposé par le Maroc a empêché la mission onusienne de «s'acquitter de cette partie de son mandat qui consiste à prêter assistance» à M. Kohler.

«Le pire, s'est-il indigné, est que ces restrictions n'ont fait que s'aggraver pendant la période considérée, et ceci

alors même que mon envoyé personnel demandait à mon représentant spécial de l'aider à maintenir des contacts avec certains interlocuteurs locaux».

Le Conseil de sécurité s'était réuni la semaine dernière à New York pour examiner la situation au Sahara occidental et évaluer les premières étapes lancées par l'émissaire Horst Kohler pour relancer le processus onusien.

Le Conseil de sécurité devait reconduire le mandat de la Minurso fin avril. Les Etats-Unis, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, souhaitent faire adopter le texte par consensus.

La dernière résolution du Conseil de sécurité sur la Minurso a été adoptée en octobre dernier à l'issue d'un vote de 12 voix contre trois absentions (la Russie, la Bolivie et l'Ethiopie).

Les trois pays ont, alors, justifié leur abstention par le fait que leurs remarques n'ont pas été prises en considération par la délégation américaine.

H. T.

Selon une ONG Fin de la grève de la faim des détenus palestiniens

Les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupant israélien ont mis fin lundi à la grève de la faim qu'ils observaient depuis une semaine disant que leurs revendications clé avaient été satisfaites, a annoncé le Club des prisonniers palestiniens sur sa page Facebook.

Entamée le 8 avril, la grève était suivie dans plusieurs prisons de l'occupant israélien par «environ 400 prisonniers» qui réclamaient l'amélioration de leurs conditions de détention, selon l'ONG.

Les grévistes protestaient en outre contre l'installation de brouilleurs de signaux pour téléphones portables dans certaines prisons. Ils demandaient aussi l'annulation des interdictions de visites pour des centaines de détenus, ainsi que la fin du recours à l'isolement.

Selon le Club des prisonniers palestiniens, un accord a été trouvé pour mettre fin à la grève. Cette ONG indique, notamment que l'occupant israélien avait accepté d'arrêter de recourir aux brouilleurs.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, des téléphones publics seront aussi installés dans les prisons.

Les revendications des prisonniers étaient soutenues par les principales factions politiques palestiniennes.

La dernière grande grève de la faim de détenus palestiniens dans des prisons de l'occupant israélien a eu lieu en avril 2017. Quelque 800 prisonniers avaient refusé de s'alimenter. Cet événement avait attiré l'attention des médias sur les conditions de détention des prisonniers palestiniens dans les géolés israéliennes.

Reda A.

Afghanistan L'ONU condamne l'offensive de printemps des taliban

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné lundi, l'annonce vendredi, par les taliban de leur offensive annuelle de printemps, «qui n'aura pour seul résultat que davantage de souffrances et de destructions inutiles pour le peuple afghan».

«Les appels à plus de combats ne font pas avancer l'objectif d'une paix durable», ont ajouté les 15 membres du Conseil de sécurité dans un communiqué.

«Les membres du Conseil de sécurité appellent toutes les parties au conflit à saisir la possibilité du début d'un dialogue inclusif inter-afghan et de négociations débouchant sur un accord politique», précise le communiqué.

Le groupe insurgé a annoncé le lancement de son offensive de printemps qui marque habituellement le début de ce qui est considéré comme la «saison des combats», bien que ces dernières années ils se soient poursuivis pendant l'hiver.

Les Etats-Unis ont dénoncé aussitôt une annonce «irresponsable» et la présidence afghane a regretté samedi qu'elle intervienne «au moment où des efforts à l'initiative du gouvernement sont en cours pour mettre fin à la guerre» et où «les taliban sont engagés dans des discussions de paix» avec les Etats-Unis.

R. I.

Yémen

Accord pour un retrait militaire de Hodeida

L'ONU a obtenu un accord final des belligérants de la crise au Yémen pour un retrait des combattants de la ville portuaire de Hodeida, a affirmé lundi au Conseil de sécurité l'émissaire onusien Martin Griffiths, sans en préciser la date. Ce retrait est l'un des éléments clés de la trêve à Hodeida, obtenue début décembre en Suède par l'ONU, mais qui n'a jamais été appliqué.

«Les deux parties ont maintenant accepté un plan de redéploiement détaillé», a déclaré Martin Griffiths.

Le port de Hodeida, par lequel transite la majorité de l'aide humanitaire internationale envoyée au pays en crise menacé par la famine, est contrôlé par le mouvement Ansarallah (Houthis).

Le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock, a indiqué que les Nations unies n'avaient toujours pas accès aux entrepôts

à grains Red Sea Mills à Hodeida, dans une zone sous contrôle gouvernemental dans l'ouest du Yémen.

Le contenu de ces silos pourrait nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois, selon l'ONU.

Mark Lowcock a aussi indiqué que l'ONU constatait un nouveau «pic» de l'épidémie de choléra dans le pays. «Le choléra touche toutes les familles yéménites, directement ou indirectement», a-t-il dit, avant d'appeler les bailleurs de fonds «à traduire leurs paroles en actes et débloquent pour poursuivre l'aide humanitaire au Yémen».

La représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés, Virginia Gamba, a pour sa part affirmé que «les violences touchant les enfants atteignaient des niveaux inacceptables».

Entre avril 2013 et fin 2018, «plus de 3 000 enfants ont été recrutés et utilisés» dans des combats et «les recrutements continuent sans relâche», a-t-elle précisé, indiquant que «deux tiers des enfants recrutés» l'étaient par les Houthis.

«Plus de 7 500 enfants ont été tués» dans la guerre, a-t-elle encore indiqué, en annonçant la publication prochaine d'une étude de l'ONU sur les enfants et le Yémen. Dans un rapport lundi, l'ONG Crisis Group appelle les Etats-Unis à continuer à réduire leur soutien à la coalition militaire dirigée par l'Arabie Saoudite, seul moyen selon l'organisation d'aller vers une fin de guerre.

Cette coalition appuie le gouvernement yéménite depuis 2015 sans avoir réussi à mettre un terme à un conflit qui a fait au moins 10 000 morts et créé la pire crise humanitaire actuelle dans le monde.

L. T.



Législatives au Bénin

Un "inquiétant recul de la démocratie" pour l'opposition

Le 28 avril, les Béninois éliront leurs députés. Mais le pays d'Afrique de l'Ouest, considéré depuis 1990 comme un modèle de démocratie en Afrique, traverse une crise politique inquiétante: pour la première fois depuis trente ans, l'opposition ne participera pas au scrutin.



Sur les sept partis politiques engagés dans la course aux législatives, seuls deux partis apparentés au pouvoir en place ont finalement été autorisés par la Commission électorale à présenter leurs listes. Aucun de l'opposition.

"C'est la première fois que les partis politiques de l'opposition ne participeront pas aux législatives, depuis l'ère du renouveau démocratique en 1991" après des décennies de régime communiste sous Mathieu Kérékou, rappelle Steve Kpton, juriste et analyste politique.

Il y a cinq ans, pour le même scrutin, vingt listes avaient été présentées aux électeurs pour choisir les 83 députés du parlement.

Nouveau code électoral

Mais, cette année, le parlement a voté un nouveau code électoral et une nouvelle charte politique sur une proposition des députés

du parti au pouvoir.

Leur mise en application a écarté la participation des partis de l'opposition, qui n'ont pas réussi à remplir tous les documents administratifs à temps.

"Le Bénin ne permettra pas que l'on désigne 83 députés privés du chef de l'Etat au parlement", s'est aussitôt indigné Eric Houndété, vice-président du Parlement, un des leaders de la coalition politique opposée au régime en place.

Mais l'opposition n'a pas été autorisée à manifester et les mouvements de protestation ont été empêchés par les forces de l'ordre.

Le président Patrice Talon, élu en avril 2016, a appelé au calme, dans une émission télévisée, diffusé début avril et retransmise sur les réseaux sociaux pour marquer le lancement de la campagne électorale.

"J'ai noté qu'au Bénin il y a plus de 250

partis politiques, chacun de ces partis regroupe des dizaines de mouvements politiques, des leaders politiques", a regretté le chef de l'Etat justifiant ainsi la réforme du code électoral.

Patrice Talon souhaiterait voir "une troisième et une quatrième force politique" au Bénin, de l'envergure des deux partis issus de son camp en lice pour les élections législatives: le Bloc républicain et de l'Union progressiste.

"Je suis pragmatique, je suis quelqu'un de réaliste, et je suis quelqu'un qui avance malgré les difficultés", s'est félicité le président. "Mais à l'impossible, je ne suis pas tenu. Et à l'impossible, je ne veux tenir personne".

La société civile jette l'éponge

Pour la société civile, le nouveau code électoral marque pourtant un important "recul démocratique".

"Une élection ne peut être démocratique que lorsqu'elle met en compétition des forces politiques favorables au pouvoir et les forces politiques opposées au pouvoir", s'est insurgé Social Watch Bénin, dans un communiqué.

Cet important regroupement d'organisations de la société civile, très actif dans le pays, a ainsi décidé de "suspendre sa participation aux activités (...) liées aux élections législatives dans les conditions actuelles".

D'autres organisations comme "SOS élections crédibles" ont pris la même résolution.

"La société civile ne peut pas cautionner cette grave atteinte à la démocratie", a confié à l'AFP, Hubert Acakpo, le président de cette organisation, qui a décidé de n'envoyer "aucun observateur sur le terrain pour superviser cette élection".

Parlement "aux ordres"

Sans attendre l'issue du vote, certains observateurs s'inquiètent déjà de la composition de la prochaine Assemblée nationale du Bénin.

Interrogé par l'AFP, le politologue Steve Kpton craint "un parlement exclusivement et totalement aux ordres pour pouvoir réviser la constitution et s'éterniser" à la tête de l'Etat.

Corneille Nonhêmi, jeune militant, souhaitait se présenter comme candidat pour l'Union Sociale Libérale (USL), le parti de Sébastien Ajavon, un opposant actuellement en exil en France, poursuivi pour une obscure affaire de trafic de cocaïne.

Lui aussi est certain que "le plan de Talon

est de réviser la constitution à sa guise".

Pour ce jeune employé d'une multinationale, "cette situation inédite vise à supprimer toutes possibilités de faire barrage au président Talon et à son gouvernement".

Le chef de l'Etat a voulu reconforter ceux qui n'ont pas pu s'inscrire sur les bulletins de vote, déclarant que "la vie ne s'arrête pas là." Mais la démocratie, si, s'indignent ses opposants, jurant que sans eux, "il n'y aura pas élection". **AFP**

Guinée

Recensement des enfants pour contrer l'épidémie de rougeole

Le gouvernement guinéen en partenariat avec les partenaires techniques sanitaires a lancé une campagne de recensement de tous les enfants de moins de cinq ans, pour contrer et stopper l'évolution récurrente de l'épidémie de rougeole en Guinée, ont rapporté des médias locaux. Ce recensement permettra à la Guinée et ses partenaires de connaître le statut vaccinal des enfants qui échappent le plus souvent aux différentes campagnes de vaccination lancées antérieurement dans le pays. Ce qui réduira les risques liés à la propagation de la maladie, surtout dans les zones épidémiques à haut risque. Avec l'établissement du statut vaccinal des enfants, le gouvernement procédera à la planification des campagnes de vaccination de rattrapage dans les localités les plus vulnérables et souvent très difficiles à toucher par des agents vaccinateurs. Pour ce faire, une zone pilotée a été choisie dans la préfecture de Forécariah, située à plus de 150 km au sud-ouest de Conakry, vers la frontière serre léonaise. Dans cette zone pilote, plus de 24 cas confirmés de rougeole ont été enregistrés pour le compte de cette année. La stratégie sanitaire conçue autour du slogan "rougeole ça suffit, vaccinons nos enfants", vise à rehausser la courbe vaccinale contre la rougeole de 55% à 95% dans le pays.

Ghana

Au moins sept morts suite à des inondations

Au moins sept personnes ont trouvé la mort suite à des inondations provoquées par des pluies torrentielles qui se sont abattues, dans la nuit de dimanche à lundi, sur les côtes ghanéennes, a annoncé l'Organisation nationale de gestion des catastrophes du Ghana (NADMO). "Au total, nous avons 7 morts et deux personnes portées disparues, dont un enfant dans des inondations provoquées par de fortes pluies", a précisé George Awusi, responsable des relations publiques de NADMO. Selon le responsable, les recherches se poursuivent pour trouver les corps des deux personnes disparues. Les services météorologiques nationaux ont prévenu que les pluies se poursuivraient tout au long du mois d'avril.

K. M.

RDCongo

Publication des résultats d'un vaccin contre Ebola

Les résultats préliminaires d'une étude sur l'efficacité d'un vaccin, estimée à 97,5 %, pour contrôler la propagation de l'épidémie d'Ebola viennent d'être publiés, à Kinshasa, par l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB) de la République démocratique du Congo (RDC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"L'objectif de l'étude était de mieux comprendre si le vaccin était efficace et s'il contribuait à prévenir le nombre de cas lorsqu'il est utilisé dans le cadre de la stratégie de vaccination en ceinture", a souligné le ministre de la Santé dans un communiqué relayé par l'Agence congolaise de presse (ACP).

Selon le document, une analyse plus détaillée est en cours de préparation et sera publiée dans un journal scientifique. Les chercheurs ont analysé les données des personnes vaccinées entre le 1er mai 2018

et le 25 mars 2019.

Ces premiers résultats confirment les observations précédentes sur la très grande efficacité du vaccin contre Ebola pour contrôler la propagation de l'épidémie.

Sur un échantillon de plus de 90.000 personnes vaccinées contre Ebola, 71 ont développé la maladie. Sur ces 71 personnes, 15 ont développé la maladie plus de 10 jours après la vaccination, parmi lesquelles 7 étaient des agents de santé.

Dans ce premier groupe, aucune personne n'est décédée d'Ebola. Les 56 autres personnes ont développé les premiers symptômes moins de 10 jours après avoir été vaccinées, c'est-à-dire avant qu'ils aient pu développer leur immunité.

Il est estimé que le vaccin met 10 jours avant d'offrir une protection immunitaire maximale.

Dans ce second groupe, 9 personnes sont décédées. Ceci indique que le vaccin a

permis de réduire le taux de mortalité global parmi les personnes vaccinées qui ont développé la maladie.

Vingt nouveaux cas confirmés de maladie à virus Ebola ont été notifiés samedi au Nord-Est de la RDC, dont seize à Katwa, un à Vuhovi et deux à Beni dans la province du Nord-Kivu, et un à Mandima dans la province de l'Ituri, selon le ministère de la Santé congolais.

Depuis la déclaration de cette épidémie d'Ebola le 1er août 2018, la dixième sur le sol congolais, le cumul de cas est de 1.240, dont 1.174 confirmés et 66 probables. Au total, il y a eu 792 décès (726 décès de cas confirmés et 66 décès de cas probables) et 365 personnes guéries.

La première épidémie d'Ebola dans le pays avait été signalée à Yambuku, dans le nord-est de la RDC, en 1976 et avait totalisé 318 cas recensés et 224 décès.

H. Y.

Une version expurgée du rapport Mueller révélée jeudi

Epilogue d'une longue saga politico-judiciaire ou relance de l'affaire russe, le rapport du procureur spécial, Robert Mueller, sur les soupçons de collusion entre Moscou et la campagne de Donald Trump sera rendu public demain.

Le ministre de la Justice, Bill Barr, a fait savoir que la version publiée serait expurgée de certains passages confidentiels ou susceptibles de porter atteinte à la réputation de témoins.

C'est ce même Bill Barr, juriste expérimenté de 68 ans nommé par Donald Trump, qui avait transmis le 24 mars une lettre de quatre pages résumant le rapport final que Robert Mueller lui avait remis deux jours plus tôt. Le procureur spécial avait conclu qu'il n'existait pas de preuve d'une entente entre l'équipe de Donald Trump et la Russie en 2016 pendant la campagne victorieuse du milliardaire républicain. Mais le constat était



plus nuancé sur l'obstruction à la justice, c'est-à-dire la possibilité que le président ait abusé de ses pouvoirs exécutifs pour empêcher ces investigations d'aboutir. Le limogeage du patron du FBI, James Comey, en mai 2017, était particulièrement sous examen car il dirigeait alors cette enquête sur les ingérences russes.

Pour cet aspect, Bill Barr avait cité dans son résumé une phrase du rapport de Robert Mueller : «Si ce rapport ne conclut pas que le président a commis un crime, il ne l'exonère pas non plus», a-t-il écrit. Les démocrates ont trouvé que la démarche du ministre de la Justice était largement insatisfaisante et estimé qu'il avait pu omettre de relater certains passages du rapport potentiellement préjudiciables au président républicain. Donald Trump, qui a qualifié à de nombreuses reprises l'enquête Mueller de «chasse aux sorcières», avait accueilli avec satisfaction les conclusions publiées il y a trois semaines, se disant «totalement disculpé». Pourtant, il ne décolère pas, au risque de montrer des signes de nervosité.

«Puisqu'il n'y a pas eu de collusion, pourquoi

et a-t-il eu une investigation en premier lieu ! Réponse - Flics véreux, démocrates et Hillary la corrompue», s'est-il encore emporté lundi matin sur Twitter, attaquant encore son adversaire de la présidentielle, Hillary Clinton.

Le silence de Mueller

Et le président américain a relancé une vieille accusation selon laquelle sa campagne aurait été espionnée en 2016, estimant que Robert Mueller aurait dû plutôt s'y consacrer. Son ministre de la Justice avait donné du crédit la semaine dernière à ces affirmations, en estimant que Donald Trump et son équipe avaient bien été surveillés.

Sous la pression des démocrates, Bill Barr avait fait savoir le 9 avril lors d'une audition au Congrès que le rapport serait diffusé vers la mi-avril, promettant d'en publier «la plus grande partie possible» tout en prévenant qu'il serait contraint par le cadre légal.

Celui-ci interdit, selon lui, de divulguer des informations qui pourraient compromettre d'autres enquêtes, dévoiler des sources confidentielles ou nuire à la réputation d'acteurs

«périphériques». Le texte devrait ainsi être expurgé des témoignages recueillis par «un grand jury» mis en place par Robert Mueller. Il s'agit d'une procédure utilisée aux Etats-Unis dans certaines affaires délicates et complexes qui permet d'assurer un maximum de confidentialité à une enquête. Robert Mueller, fidèle à sa réputation d'extrême discrétion, est resté totalement silencieux depuis la remise de son rapport. Mais certains de ses collaborateurs ont, selon la presse américaine, exprimé leur frustration face à un résumé de Bill Barr qui ne rendrait pas compte «de façon adéquate» de leur enquête. Cette enquête sur les ingérences russes dans la campagne de 2016 avait été commencée par le FBI, la prestigieuse police fédérale. Confiée au procureur spécial, elle avait été étendue aux soupçons de collusion et d'entrave à la justice.

Elle a entraîné l'inculpation de 34 personnes, dont six anciens conseillers du président américain. 25 Russes, dont une moitié d'agents des services de renseignement, ont aussi été mis en cause dans cette enquête.

AFP

USA 2020 : Bill Weld va défier Trump pour l'investiture républicaine

■ L'ancien gouverneur de Massachusetts, Bill Weld, a annoncé lundi qu'il contesterait à Donald Trump l'investiture de leur parti en vue de l'élection présidentielle de 2020. Il est le premier républicain à se lancer dans une course à l'investiture qui échappera difficilement au président sortant, massivement soutenu dans les sondages par les électeurs républicains. Agé de 73 ans, Bill Weld, gouverneur du Massachusetts (1991-1997) et ancien procureur, ne jouit pas d'une grande notoriété mais reste populaire au sein de son parti. «Je pense vraiment que si nous avons six années supplémentaires avec ce que propose la Maison blanche depuis deux ans, ce serait une tragédie politique», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision CNN. «Pour l'instant, tout ce qui sort de Washington, c'est de la division», a-t-il précisé, rejetant la faute sur les deux partis avant d'ajouter que le premier responsable était le «président lui-même». L'équipe de campagne pour la réélection de Donald Trump a annoncé dimanche avoir levé plus de 30 millions de dollars (26,5 millions d'euros) au premier trimestre de 2019, dont les fonds s'élèvent au total à 40,8 millions de dollars.

Reuters

Les pays de l'UE entérinent l'accord sur le droit d'auteur numérique

■ Le projet de l'Union européenne de réformer le droit d'auteur à l'ère numérique a franchi le dernier obstacle lundi avec l'approbation par les Etats membres de la directive contraignant Google à rémunérer les informations mises en ligne et Facebook à filtrer les contenus. Dix-neuf pays, dont la France et l'Allemagne, se sont prononcés en faveur de la réforme. La Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède s'y sont opposés, tandis que la Belgique, l'Estonie et la Slovaquie se sont abstenues. Malgré un intense lobbying de la part des géants du Net, mais aussi des partisans d'un internet entièrement libre et gratuit, le Parlement européen avait adopté le 26 mars le projet de directive permettant aux éditeurs, médias et artistes d'obtenir une rémunération pour la mise en ligne de leurs productions. La Commission européenne avait lancé le débat, il y a deux ans, pour protéger l'industrie européenne de la création, qui représente 915 milliards d'euros et emploie 11,65 millions de personnes dans l'UE. En plus de la rémunération des auteurs, le texte oblige YouTube (Google), Instagram (Facebook) et d'autres services de partage à installer des filtres pour empêcher leurs utilisateurs de télécharger des matériaux protégés par le droit d'auteur.

Reuters

Pour mettre en oeuvre les Objectifs de développement

Le chef de l'ONU veut plus d'argent

■ «Nous avons besoin de plus d'argent pour mettre en oeuvre les Objectifs de développement durable (ODD)», a déclaré lundi, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Dans ses remarques faites à l'ouverture du Forum sur le financement du développement durable du Conseil économique et social 2019 (Ecosoc), le chef de l'ONU a souligné l'importance du financement de la mise en oeuvre des ODD et de l'Accord de Paris. «2019 sera une année déterminante pour la mise en oeuvre des ODD et de l'Accord de Paris», a-t-il dit, ajoutant que, jusqu'à présent, ces tâches ne suivaient pas le rythme et qu'elles faisaient face à de sérieux défis et à des risques en constante évolution.

Une croissance inégale, des niveaux d'endettement en hausse, des hausses possibles de la volatilité financière et des tensions commerciales mondiales accrues compliquent la mise en oeuvre des ODD, a souligné M. Guterres.

Selon le secrétaire général des Nations unies, une étude récente du Fonds monétaire international (FMI) révèle que les pays en développement sont confrontés à un déficit de financement annuel moyen d'environ

2 600 milliards de dollars américains d'investissements dans les domaines de la santé, de l'éducation, des routes, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement.

Pour les pays en développement à faibles revenus, cela signifie des dépenses annuelles supplémentaires pouvant atteindre 15% de leur produit intérieur brut, a déclaré M. Guterres au forum de cette année, qui se déroulera jusqu'à demain.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba constitue un plan directeur du partenariat mondial pour financer le développement durable, a noté M. Guterres, ajoutant que tous, et en particulier les pays développés, devaient respecter pleinement leurs engagements.

L'aide au développement reste essentielle, en particulier pour les pays les plus pauvres, a-t-il ajouté, appelant à ne pas négliger l'appui à la mobilisation nationale des ressources.

Selon le chef de l'ONU, cela signifie qu'il faut augmenter les recettes fiscales, et cela exige également que la communauté internationale fasse beaucoup plus pour lutter contre l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites qui sapent cet effort.

Ces mesures suffiraient à elles seules à financer les services publics essentiels à la réalisation des ODD dans certaines économies de marché émergentes, a-t-il affirmé.

En outre, le secrétaire général a souligné que le fossé peut également être comblé en augmentant à la fois le montant et l'impact des investissements grâce à l'action de toutes les parties prenantes.

«Les ressources des institutions financières internationales peuvent aider à réduire les risques perçus et à encourager d'autres parties prenantes à investir, tandis que les fonds provenant d'organisations philanthropiques peuvent être utilisés dans des partenariats public-privé», a-t-il ajouté.

M. Guterres a encore insisté sur le fait que de nouveaux types de financement peuvent également contribuer à la réalisation des ODD, notamment des instruments financiers innovants tels que les obligations vertes et les obligations d'investissement social, le financement participatif et l'entrepreneuriat social. «Le potentiel est considérable : par exemple, les obligations vertes sont passées de zéro à plus de 220 milliards de dollars en une décennie», a-t-il indiqué.

R. K.

Indonésie



Election test pour la troisième plus grande démocratie au monde

Les Indonésiens se sont apprêtés à voter pour choisir entre le président sortant, Joko Widodo, et un ex-général au passé très controversé, dans un scrutin test pour la solidité de la troisième plus grande démocratie au monde.

Plus de 190 millions d'électeurs doivent choisir entre deux candidats à la présidentielle, mais aussi entre 245 000 candidats qui se présentent pour un siège aux Parlements national et locaux dans le vaste archipel de 17 000 îles.

Il s'agit de la plus grande élection jamais organisée dans le pays qui compte la plus importante population musulmane au monde.

Le président sortant, Joko Widodo, qui espère profiter d'un boom des infrastructures orchestré pendant son mandat et de la bonne santé de la principale économie d'Asie du Sud-Est, est en tête des sondages.

Le président aux origines modestes, qui faisait figure d'outsider quand il a été élu en 2014, fait face à Prabowo Subianto, un ex-général lié au régime de Suharto, le même adversaire que lors du précédent scrutin, il y a quatre ans.

En cas de défaite, l'opposition a déjà prévenu qu'elle pourrait contester les résultats à cause d'irrégularités constatées sur les listes électorales, voire faire descendre ses partisans dans la rue.

«Il y a un grand enjeu dans cette élection», souligne Evan Laksmana, chercheur au Centre d'études stratégiques et internationales de Jakarta.

Il pointe aussi un possible recul de la démocratie en cas d'élection de l'ancien général. «Nous ne savons pas ce que (Subianto) fera s'il gagne et que les contraintes institutionnelles le limiteraient».

- encre certifiée halal -

Les premiers électeurs ont commencé à voter hier à 7h00 locales (22h00 GMT mardi) dans la province de Papouasie à l'est du pays et les derniers à 13h00 à Sumatra à l'extrémité ouest.

Plus de 800 000 bureaux de vote ont été déployés dans le vaste archipel parse-

mé de volcans, de la jungle de Sumatra, en passant par Java, l'île la plus densément peuplée jusqu'à l'île isolée de Sumbawa.

Les citoyens doivent percer des trous dans les bulletins pour choisir leurs candidats puis tremper leur doigt dans de l'encre certifiée halal, afin d'empêcher que des électeurs se prononcent deux fois.

De premières estimations publiées dans la journée devraient donner une indication sur le vainqueur de la présidentielle, alors que les résultats officiels ne seront publiés qu'en mai.

La plupart des sondages accordaient une avance d'une dizaine de points de pourcentage à Jokowi, 57 ans, face à Prabowo Subianto, 67 ans. Il y a quatre ans le président sortant avait remporté le scrutin de justesse et un recours devant la justice avait été rejeté.

Cette année, la campagne a été marquée par des attaques virulentes des deux camps qui ont multiplié les efforts pour séduire convaincre l'électorat musulman conservateur.

Mais la multiplication des infox sur les réseaux sociaux pourrait aussi avoir eu un impact sur les électeurs.

Pragmatisme envers l'islamisme

Joko Widodo a fait campagne sur son bilan de construction de routes, d'aéroports et d'autres infrastructures, dont la première ligne de métro de Jakarta ouverte opportunément en mars.

Mais son action sur les droits de l'homme est moins convaincante, soulignent les ONG qui dénoncent une augmentation des discriminations contre les minorités religieuses, ethniques, et la communauté LGBT, alors que les groupes islamiques conservateurs gagnent en influence.

Jokowi «a choisi le pragmatisme plutôt que les principes sur la question de l'islamisme et du pluralisme», note Dave

McRae, professeur à l'Université de Melbourne.

Le président, un musulman pratiquant qui défend la diversité du pays dans ses discours, a néanmoins choisi le prédicateur islamiste conservateur Ma'ruf Amin pour être son candidat à la vice-présidence. Une stratégie destinée à donner des gages l'électorat musulman conservateur, mais qui inquiète les plus progressistes.

Le candidat à la vice-présidence de 75 ans, président du Conseil des oulémas, la plus haute instance religieuse en Indonésie, «a un historique d'opinions très conservatrices», souligne Kevin O'Rourke, un analyste sur le risque politique en Indonésie.

L'ancien général Prabowo Subianto a, lui, choisi un homme d'affaires très énergique de 49 ans, Sandiaga Uno, pour sa campagne empreinte de nationalisme.

Il s'est rapproché des groupes islamiques les plus radicaux et a promu une hausse des dépenses de défense et de sécurité. Sur le plan économique il vante une politique protectionniste «Indonesia first» inspirée de Donald Trump et a promis de remettre en cause des milliards de dollars d'investissements chinois dans le pays.

Les ambitions du candidat d'opposition ont longtemps été handicapées par ses liens avec le régime du dictateur Suharto, dont il a été le beau-fils et par son passé militaire controversé.

Il a ordonné l'enlèvement d'activistes pro-démocratie à la chute du régime de Suharto en 1998 et a été accusé de graves abus pendant le conflit au Timor oriental.

Pour de nombreux Indonésiens, le plus important est cependant une transition pacifique, quel que soit le vainqueur. «J'espère qu'il n'y aura pas d'hostilités, quel que soit le nouveau président», note Untung Sri Rejeki, un électeur de 53 ans.

AFP

Sanctions canadiennes Le Venezuela accuse Ottawa de suivre "l'aventure belliciste" de Trump

■ Le Venezuela a accusé lundi Ottawa d'accompagner l'«aventure belliciste» du président américain Donald Trump, après que le Canada, qui reconnaît l'opposant Juan Guaidó comme président par intérim, a annoncé de nouvelles sanctions contre de hauts responsables du gouvernement de Nicolas Maduro.

«En accompagnant l'aventure belliciste et criminelle de Donald Trump contre le Venezuela, le Premier ministre (Justin) Trudeau retire au Canada sa nature d'acteur fiable dans le dialogue», a estimé le ministère des Affaires étrangères vénézuélien dans un communiqué.

Le gouvernement de Nicolas Maduro rejette «catégoriquement» cette nouvelle salve de sanctions d'Ottawa et accuse le Canada d'avoir «jeté le masque».

«L'alliance avec des criminels de guerre qui ont déclaré leur intention de détruire l'économie vénézuélienne afin d'infliger des souffrances au peuple et de piller les richesses du pays met en évidence l'attitude hypocrite du gouvernement d'Ottawa dans sa préoccupation factice pour les droits de l'homme», a encore réagi la diplomatie vénézuélienne.

Ces nouvelles sanctions visent 43 personnalités «responsables de la détérioration de la situation au Venezuela», hauts responsables du gouvernement Maduro ou gouverneurs régionaux, selon la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland. Elle a justifié ces mesures par les «actions antidémocratiques du régime Maduro».

Les sanctions consistent en un gel des avoirs des personnes visées et une interdiction d'effectuer des transactions avec le Canada. Elles s'ajoutent à des mesures déjà prises par Ottawa à l'encontre de 70 autres responsables vénézuéliens.

Le Canada, tout comme les États-Unis et une cinquantaine de pays, a reconnu le chef de file de l'opposition Juan Guaidó comme président par intérim du pays latino-américain. Le gouvernement de Nicolas Maduro voit dans le geste de Juan Guaidó une tentative de coup d'État soutenu par Washington.

Le Canada fait partie avec 13 pays latino-américains du Groupe de Lima créé pour promouvoir une issue à la crise au Venezuela. Ces pays ne reconnaissent pas le deuxième mandat de Nicolas Maduro entamé le 10 janvier.

Lors d'une réunion lundi, le Groupe de Lima a appelé les Nations unies à «prendre des mesures» pour éviter une escalade de la crise au Venezuela et garantir une aide humanitaire aux migrants.

Le Venezuela traverse une profonde crise politique et économique. Plus de 2,7 millions de Vénézuéliens ont quitté le pays depuis 2015, selon l'ONU, fuyant les pénuries, aggravées par des pannes d'électricité à répétition.

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une chute du PIB de 25% cette année au Venezuela, ainsi qu'une hyper-inflation de 10 000 000% et un taux de chômage de 44,3%.

AFP

France

Notre-Dame de Paris ravagée par un incendie, émotion planétaire

La flèche et la toiture de la cathédrale Notre-Dame de Paris, joyau de l'art gothique et emblème de la capitale française, se sont effondrées lundi soir sous l'effet d'un violent incendie, soulevant une vague d'émotion dans le monde entier.

Le sinistre, dont la cause n'était pas connue dans l'immédiat, a poussé le président Emmanuel Macron à reporter une intervention télévisée très attendue prévue à 20h00. Il s'est rendu sur place, sur l'île de la Cité, en compagnie de son épouse et du Premier ministre, Edouard Philippe. Visité par plus de 13 millions de personnes chaque année, ce monument dont la construction remonte au XIIe siècle était en réfection, un de ses flancs étant en particulier couvert d'échafaudages.

Le feu s'est déclaré peu avant 19h00 dans les combles, selon un porte-parole des pompiers joint par Reuters.

Vers 21h00 (19h00 GMT), des flammes étaient visibles à l'intérieur d'une des deux tours, a constaté un journaliste de Reuters sur place. «On n'est pas sûr de pouvoir enrayer la propagation au beffroi Nord», a déclaré un porte-parole des pompiers à des journalistes peu avant

21h45. «Si celui-ci s'effondre, je vous laisse imaginer l'importance des dégâts.»

Quelque 400 pompiers ont été mobilisés, de même que des hélicoptères et deux vedettes chargées d'alimenter les engins avec l'eau de la Seine. Un pompier a été légèrement blessé, selon un porte-parole. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour déterminer les causes de la catastrophe.

CAUSES DU SINISTRE ENCORE INCONNUES

«Tout est mis en oeuvre pour circonscrire cet incendie. Nous ne connaissons pas (...) les causes de l'incendie», a dit le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Laurent Nunez, à des journalistes. «Notre-Dame de Paris en proie aux flammes. Émotion de toute une nation. Pensée pour tous les catholiques et pour tous les Français. Comme tous nos compatriotes, je suis triste ce soir de voir brûler cette part de nous», a écrit Emmanuel Macron sur Twitter.

Le chef de l'Etat devait initialement annoncer à 20h00 les premières mesures qu'il comptait prendre après trois mois de «grand débat» lancé pour tenter d'endiguer la crise des «Gilets jaunes». Son intervention télévisée a été reportée à une date pour l'instant indéterminée, a précisé l'Elysée. La Halle des Blancs Manteaux, rue Vieille du Temple, a été ouverte pour accueillir les riverains de l'île de la Cité. La priorité a d'abord été «d'éviter que le risque d'effondrement fasse des victimes collatérales sur les riverains, les touristes», a souligné Emmanuel Grégoire, maire adjoint à la mairie de Paris, sur BFM Paris. «Désormais la double priorité est de sauver les oeuvres d'art à l'intérieur qui peuvent l'être car les dégâts seront majeurs et ensuite il y a la question du contrôle de l'incendie lui-même



qui s'est étendu à toute la charpente et dont la violence est tout à fait spectaculaire», a-t-il ajouté. Une partie des oeuvres ont été extraites de l'édifice, a fait savoir la maire de Paris, Anne Hidalgo. Seize statues avaient été retirées de la flèche le 11 avril pour être restaurées.

«NOTRE-DAME DE PARIS APPARTIENT À L'HUMANITÉ»

Des centaines de personnes ont assisté à cette scène inédite dans l'histoire de Paris depuis les ponts et les rues proches de la Seine qui coule au pied de la cathédrale, héroïne d'un roman éponyme de Victor Hugo (1832) et classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991. «J'ai beaucoup d'amis à l'étranger et chaque fois qu'ils viennent je leur fais visiter Notre-Dame. Je l'ai visitée tellement de fois, mais ça ne sera plus la même», a dit à Reuters une Parisienne de 30 ans, Samantha Silva, les larmes aux yeux. L'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, a invité les prêtres de la

capitale qui le souhaitent à faire sonner les cloches «pour inviter à la prière». Une collecte sera lancée pour la reconstruction, a annoncé un représentant de la Fondation du patrimoine. L'incendie a provoqué «choc et tristesse» au Vatican, a dit son porte-parole, Alessandro Gisotti. L'émotion était également forte dans les messages postés sur les réseaux sociaux, en provenance du monde entier. Le président américain, Donald Trump, a déclaré sur Twitter que le spectacle de l'incendie était «horrible à regarder». «Notre-Dame de Paris appartient à l'humanité tout entière. Quel triste spectacle. Quelle horreur», a écrit le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, auquel ont fait écho Angela Merkel, en Allemagne, ou Theresa May, au Royaume-Uni. Pour Anne Hidalgo, «tous les Parisiens et Français pleurent cet emblème de notre Histoire commune. De notre devise, nous tirerons la force de nous relever. Fluctuat nec mergitur».

Reuters

En soutien à Assange Trois parlementaires allemandes et espagnole manifestent à Londres

■ Deux parlementaires allemandes et une espagnole ont manifesté lundi devant la prison de Londres où est emprisonné Julian Assange, appelant le Royaume-Uni et l'Union européenne à empêcher l'extradition du fondateur de WikiLeaks vers les Etats-Unis.

Les députées Heike Hansel et Sevim Dagdelen, du parti allemand de gauche Die Linke, et la députée européenne espagnole Ana Miranda (Groupe des Verts/Alliance libre européenne) - auraient théoriquement dû rendre visite ce lundi à Julian Assange à l'ambassade d'Equateur de Londres, selon le parti Die Linke et WikiLeaks.

Mais l'Australien de 47 ans a été placé en détention après son arrestation jeudi dans le bâtiment diplomatique, où il avait trouvé refuge il y a sept ans afin d'échapper à un mandat d'arrêt britannique pour des accusations de viol et d'agression sexuelle en Suède, qu'il a toujours niées.

Julian Assange fait également face à une demande d'extradition des Etats-Unis, qui l'accusent d'avoir aidé l'ex-analyste du renseignement américain Chelsea Manning à obtenir un mot de passe pour accéder à des milliers de documents classés secret-défense.

Devant la prison de haute sécurité de Belmarsh (sud-est de Londres), où M. Assange est écroué, les trois parlementaires ont brandi des affiches portant les messages «Libérez Assange» et «Non à l'extradition vers les Etats-Unis».

«Nous sommes confrontés à un impératif humanitaire maintenant qu'Assange est en détention au Royaume-Uni et qu'une demande d'extradition des Etats-Unis a été déposée contre lui», a déclaré Ana Miranda, évoquant des menaces de mort proférées, selon elle, par des responsables américains. Une telle extradition constituerait un «dangereux précédent» pour les journalistes, a-t-elle estimé.

Sevim Dagdelen a appelé de son côté le Royaume-Uni, mais aussi l'UE, à bloquer cette extradition: «L'Union européenne doit prendre des mesures pour protéger un éditeur-journaliste politiquement persécuté», a-t-elle déclaré, appelant son pays et l'Espagne à lui accorder un droit d'asile. Elles ont en outre affirmé attendre une réponse à une demande pour rencontrer M. Assange en détention.

H. O.

Salvador

Dans une prison surpeuplée, de redoutables gangsters apprennent un métier

Environ 1.700 criminels du sinistre gang de la Mara Salvatrucha (M-13) s'initient à un métier dans la prison surpeuplée de Chalatenango, au nord du Salvador, et veulent prouver qu'ils ne sont ni des «terroristes», ni des «animaux», comme les a qualifiés le président américain Donald Trump.

Tatoués sur une grande partie du corps en signe de reconnaissance, ces détenus, généralement jeunes et condamnés à de longues peines de détention pour de nombreux crimes et délits, suivent leurs classes dans cet établissement de haute sécurité, où téléphones et visites sont interdits.

Ce n'est qu'après de longues démarches et une fouille en règle que l'équipe de l'AFP a pu pénétrer dans le centre de détention de Chalatenango où s'entassent 1.700 prisonniers pour une capacité théorique de 350 détenus. Durant le reportage, trois gardes armés de matraque n'ont pas quitté les journalistes.

Les cours théoriques de boulangerie, couture, menuiserie, formation culturelle et de production artisanale se déroulent sous des bâches rapiécées et décolorées qui protègent à peine formateurs et détenus de l'impitoyable soleil tropical. Malheureusement, les matériaux manquent souvent pour passer à la pratique.

Ces «mareros», poursuivis pour des meurtres, du racket, du trafic de drogue, des vols de véhicules ou du recrutement forcé d'enfants, ne renient pas leur appartenance au gang, mais assurent pourtant vouloir suivre ces cours du programme «Yo

Cambio» (je change) visant à leur réinsertion à leur sortie de prison.

«Nous sommes des personnes comme les autres, des être humains. Nous avons changé et nous démontrons que, nous les détenus appartenant à une bande, nous pouvons apporter quelque chose de bien à la société», a déclaré à l'AFP le coordinateur du programme, Alexis Castro, un «marero» de 33 ans condamné à 10 ans de prison, bâti comme une armoire à glace du haut de son 1,80 m.

Le nouveau président, Nayib Bukele, qui prendra ses fonctions le 1er juin, devrait faire ouvrir des centres de travail pour les «mareros», espère Alexis Castro.

Le président américain a dénoncé récemment la MS-13 comme une bande criminelle internationale d'«animaux violents». Alexis Castro s'indigne et harangue les prisonniers silencieux: «Nous disons à Donald Trump que nous ne sommes pas des terroristes, nous sommes des êtres humains normaux».

Pourtant, en août 2015, la Cour Suprême salvadorienne a elle-même conclu que les gangs MS-13, Barrio 18 et autres bandes criminelles sont des «groupes terroristes» car ils commettent des «attentats systématiques contre la vie, la sécurité et l'intégrité» des personnes.

Pour Nestor Mendoza, qui, à 29 ans, purge une peine de 30 ans de réclusion, ce programme est une chance de «démontrer à Trump et à la société que nous avons un coeur et que nous sommes prêts à changer radicalement nos vies».

Les «maras» sont nées aux Etats-Unis, dans les rues de Los Angeles et se sont implantées dans les pays d'origine des délinquants lorsque ceux-ci ont été expulsés. Au Salvador, ces bandes criminelles comptent environ 70.000 membres, dont 16.407 sont derrière les barreaux. Quelque 3.330 d'entre eux se sont inscrits à des programmes de réhabilitation.

Trois centres pénitentiaires participent à ces programmes, mais si les détenus «ne montrent pas de changement de conduite, nous ne les acceptons pas», avertit le directeur général des prisons salvadoriennes Marco Tulio Lima.

Dans la prison de Chalatenango, l'orchestre des «Captifs du Temps», composé d'une dizaine de «mareros», offre ses rythmes de cumbia et de salsa sur des instruments de fortune, faits avec des bouts de ferraille ou des morceaux de plastique. «J'écris des chansons avec les collègues pour égayer l'ambiance», explique à l'AFP Ramon Villegas, le chanteur du groupe, 30 ans, dont près de six en détention sur une peine totale de 40 ans de prison.

Dans un autre coin de la prison Cristobal Arias, 30 ans, donne des classes de guitare, et confie vouloir composer une chanson pour ses deux filles de 4 et 10 ans, qui lui manquent «affreusement». «J'ai hâte de sortir et de démontrer à la société que nous pouvons vraiment apporter quelque chose», dit le musicien, qui a déjà purgé la moitié d'une condamnation à huit ans de prison pour extorsion de fonds.

AFP

En visite dans la wilaya de Tipasa

La ministre de la Culture plaide pour la valorisation du patrimoine culturel national

La ministre de la Culture, Meriem Merdassi, a appelé, lundi à partir de Tipasa, à l'impérative valorisation du patrimoine culturel national en lui accordant «davantage d'intérêt».



La visite de la ministre de la Culture à Tipasa, marquée par un important dispositif sécuritaire, a été initiée par une virée à la villa Angelvy du centre-ville, en compagnie du wali Mohamed Bouchama, où elle a inspecté le chantier de restauration des mosaïques de cette bâtisse, remontant à des époques anciennes, dont l'ère romaine.

Sur place, Meriem Merdassi a souligné l'importance de la formation et du transfert d'expertise et du savoir-faire, à travers, a-t-elle dit, la «signature de conventions avec des établissements internationaux, mais aussi l'exploitation des artistes algériens expérimentés dans le domaine en vue de valoriser le patrimoine et, partant, mieux vendre la destina-

tion Algérie», a-t-elle estimé. La ministre a également plaidé pour l'impératif de valoriser des monuments archéologiques, à l'instar de la cité romaine de Tipasa (abritant la villa Angelvy), classée au patrimoine mondial, par «l'examen de mécanismes permettant leur protection et leur préservation. A ce propos, Mme Merdassi a recommandé l'élaboration d'un nouveau plan pour la gestion des sites archéologiques». «Nos services s'attendent actuellement à la préparation d'un dossier sur la cité romaine de Tipasa et la Casbah d'Alger (classées toutes deux au patrimoine mondial) sur un total de sept monuments existants en Algérie, en vue de sa présentation (dossier) au cours d'une réunion de l'Unesco, consacrée au suivi du niveau de préserva-

tion de ce type de sites, au titre de ses activités régulières», a-t-elle soutenu. Après un exposé sur l'état des lieux du secteur, la ministre de la Culture s'est ensuite rendue au Mausolée royal de Maurétanie (surnommé Tombeau de la chrétienne), avant d'inspecter le centre arabe d'archéologie, un établissement culturel de dimension régionale, qui attend toujours son équipement, faute de financement. Sur site, la ministre s'est dite en visite dans la wilaya en vue «d'y constater les préoccupations et problèmes du secteur, avant de leur trouver des solutions idoines et d'adopter une stratégie de travail pour le relancer et valoriser les potentialités existantes», a-t-elle assuré.

Le wali de Tipasa a fait part, quant à lui, de préparatifs en

cours pour des opérations de restauration d'un nombre de sites archéologiques, dont le tombeau de la chrétienne, sur le budget de la wilaya ou sur le programme du Plan communal de développement (PCD).

A noter que de nombreux citoyens se sont massés à l'entrée du siège de la wilaya, avant l'arrivée de la délégation ministérielle, mais se sont vite dispersés suite à l'intervention des services de sécurité, au moment où une dizaine de personnes a organisé un sit-in au niveau de l'artère principale de la ville de Tipasa, au passage de la délégation ministérielle, en scandant des slogans contre le gouvernement, dont ils se disent ne pas reconnaître la légalité, sans occasionner de désagréments notables.

R. C.

Patrimoine souterrain à Ghardaïa

Une valeur exceptionnelle mise en exergue

Les spécialistes de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab (Opvm) et les responsables de l'Office du tourisme de Bounoura ont mis en exergue, lundi à Ghardaïa, la valeur exceptionnelle du patrimoine souterrain (grottes) de la région de Ghardaïa.

S'exprimant lors d'une sortie sur le terrain, le directeur de l'Opvm, Kamel Ramdane, a affirmé que le M'Zab renferme en plus d'un patrimoine urbain et architectural remarquable classé patrimoine universel par l'Unesco en 1982, des grottes et autres cavités souterraines telles que les grottes de Aghzou Noulous (El Atteuf) et Aghzou Nfigher et Aghzou Nzhar (Bounoura).

Ces grottes, qui témoignent de l'histoire exceptionnelle d'un établissement humain et de paysages uniques du M'Zab, devraient être inscrites sur la liste du patrimoine national et aménagées pour favoriser et promouvoir le développement d'un tourisme culturel et scientifique, a estimé M. Ramdane.

Ce patrimoine souterrain peut renforcer l'attractivité de la région et devenir un point de passage incontournable de touristes, a soutenu M. Ramdane, appelant à protéger et préserver ces sites.

Véritables chefs-d'oeuvre de la nature et bijoux souterrains, ces grottes constituent des curiosités exceptionnelles à classer et aménager afin de les intégrer dans les circuits touristiques de la région, a préconisé M. Douddou, membre du bureau de l'Office du tourisme de Bounoura.

La vallée du M'Zab, patrimoine universel classé, possède beaucoup de biens à valeur patrimoniale inestimable à exploiter et qui gagneraient à être préservés et valorisés, a-t-il ajouté.

Les membres du bureau du tourisme de Bounoura ambitionnent de sensibiliser les habitants et les partenaires sociaux au renforcement de l'attraction du tourisme dans la région par la mise en valeur de ce patrimoine sous toutes les formes et guider les visiteurs de la région vers ces

grottes qui restent inexploitées.

La wilaya de Ghardaïa foisonne d'un patrimoine matériel et immatériel qui lui confère une place de choix dans la stratégie de développement d'un tourisme durable répondant aux attentes économiques de la population et aux exigences de la protection de l'environnement et des us.

Outre un patrimoine universel classé par l'Unesco, notamment les ksour, villes fortifiées, témoins d'une architecture atypique très étudiées par ses premiers bâtisseurs et dont se sont inspirés de nombreux architectes et urbanistes de renom, Ghardaïa possède un système traditionnel hydraulique ingénieux qui permet d'irriguer les palmeraies situées dans la vallée du M'Zab. Elle renferme également de nombreux sites attractifs tels les palmeraies, les monuments funéraires, des gravures rupestres des vestiges historiques et religieux.

Y. L.

Lors d'une journée d'étude organisée à l'université d'Oran

Le parcours scientifique du penseur Abdelkrim Bekri revisité

Le parcours scientifique et pédagogique du penseur Abdelkrim Bekri a été mis en exergue lundi, lors d'une journée d'étude organisée à l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella.

Les intervenants, lors de cette rencontre, organisée à l'occasion de la célébration de Youm El Ilm par le laboratoire de sémantique de la linguistique du patrimoine littéraire algérien relevant de la Faculté des lettres et des arts, ont abordé les contributions de ce penseur, critique littéraire et chercheur en syntaxe et linguistique appliquée, ses recherches en études coraniques et son rôle dans la création du département du théâtre de la Faculté de langue arabe et de l'Institut supérieur de civilisation islamique qu'il a dirigé durant de longues années.

Le critique littéraire Abdelmalek Mortad a indiqué, dans son intervention, que Abdelkrim Bekri, qui a entamé son travail d'enseignement au département de la langue arabe à l'université d'Oran en 1971, a été l'un des pionniers ayant étudié la syntaxe en Algérie avant de se spécialiser en études coraniques.

Il a également évoqué le rôle de Abdelkrim Bekri dans la formation d'enseignants, soit en langue arabe, soit en études coraniques qui enseignent actuellement dans différentes universités dans l'ouest du pays. L'universitaire Fatima Zohra Rahmani, qui a fait lecture de l'ouvrage sur la langue et la littérature de Abdelkrim Bekri, a traité des contributions de ce penseur dans divers domaines du savoir, à l'instar de la langue arabe, des études coraniques et des programmes d'enseignement du Coran, tout en rappelant que Abdelkrim Bekri appelait à «trouver des méthodes pédagogiques à l'université qui s'adaptent à l'originalité et le vécu de la société algérienne».

L'assistance dont des doyens, des enseignants universitaires et des étudiants a suivi des communications traitant des études réalisées par Abdelkrim Bekri, ses ouvrages dont *Le temps dans le Coran* et *Les chapitres de la langue et de la littérature* et ses contributions dans des ouvrages collectifs en langue française en France dont *L'écologie et le spiritualisme*.

Tous ému, Abdelkrim Bekri a exprimé sa grande joie de cet hommage qu'il considère comme le meilleur et le plus précieux dans son parcours.

Abdelkrim Bekri, aujourd'hui âgé de 76 ans, a occupé le poste de doyen de la Faculté de langue arabe et lettres et de l'Institut national supérieur de civilisation islamique de l'université d'Oran, puis directeur de l'Institut de formation des imams à la mosquée de Paris (France). Il fut membre pendant trois années du Conseil supérieur de la langue arabe (Csla).

Malgré le poids de l'âge, il continue à enseigner à l'université.

H. K.

PAROLES DE FEMMES

«L'avenir appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves.»

Eleanor Roosevelt



FEMMES

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

ILS ONT DIT :

«Très souvent, au cours de notre existence, nous voyons nos rêves déçus et nos désirs frustrés, mais il faut continuer à rêver, sinon notre âme meurt.»

Paulo Coelho

Et si le déménagement de Meghan Markle et Harry n'avait rien à voir avec Kate et William ?

Depuis que Meghan Markle et le prince Harry ont décidé de quitter le palais de Kensington pour s'installer au Frogmore Cottage, à une trentaine de kilomètres de Londres, les rumeurs justifiaient cette décision par un désir de rupture radicale avec Kate Middleton et le prince William. Mais la réalité serait tout autre...

Sans se retourner, Meghan Markle et le prince Harry ont pris la décision, il y a quelques mois, de quitter le palais de Kensington, pour créer leur propre cocon familial. Direction le Frogmore Cottage, un manoir du XVII^e siècle situé à exactement 33 km de Londres et proche du château de Windsor. Ancien corps de ferme acquis par la famille royale d'Angleterre en 1792, le Frogmore Cottage a été entièrement rénové par l'exigeant couple de Sussex, qui n'a laissé aucun détail au hasard pour préparer au mieux l'arrivée de leur premier enfant.

Rapidement, les rumeurs de brouille avec Kate Middleton et le prince William ont fusé, d'autant plus que les époux de Sussex ont, dans la foulée, décidé d'ouvrir leur propre page Instagram, prenant visiblement leurs distances avec le couple de Cambridge. Interrogée dans le documentaire intitulée *Royal Baby*, Katie Nicholl, journaliste spécialiste de la Couronne britannique, a pourtant révélé la véritable raison de la décision des futurs parents.

«Le déménagement au Frogmore Cottage leur donnera l'occasion de créer leur cocon familial, à l'abri des regards indiscrets», a-t-elle confié. Puis de poursuivre : «Le palais de Kensington a beau être un endroit merveilleux, c'est un endroit où ils connaissent tout le monde.



A Frogmore, ils auront beaucoup plus d'espace pour souffler, et bien sûr ils sont en plein milieu du Windsor Great

Park donc il y a cette idée de campagne et de liberté pour leur enfant. Il n'ont pas hésité une seule seconde». De quoi ras-

surer les aficionados de la Couronne?

SANTÉ

Quatre gestes pour se soigner seule

Il suffit parfois de connaître quelques bons gestes pour soigner certains maux. On partage avec vous quatre astuces insolites pour booster son immunité, se déboucher le nez, faire passer le hoquet et arrêter de ronfler. Elles sont toutes issues du livre *Le meilleur médicaments, c'est vous !* du D^r Frédéric Saldmann paru aux éditions Albin Michel.

DES BAISSERS POUR BOOSTER L'IMMUNITÉ

Embrasser le plus souvent et le plus de partenaires possibles dans sa jeunesse permet d'être moins malade et de transmettre moins de maladies à son enfant. Les baisers permettent aux femmes de s'immuniser contre les cytomégalo virus, des virus bénins pour les adultes mais qui peuvent provoquer des retards mentaux sévères chez les fœtus. Chaque homme est porteur d'une souche différente de ce virus

donc plus une femme aura eu de partenaires dans sa vie, plus elle sera immunisée d'un nombre important de souches. Par ailleurs, les baisers en début de relation amoureuse, par l'échange de salive, permettent d'éviter que la future maman transmette une maladie virale à son bébé. L'immunité optimale se situe environ 6 mois après le premier baiser.

UN GESTE POUR SE DÉBOUCHER LE NEZ

Un rhume peut facilement nous gêner la vie, notamment à cause d'un nez bouché qui nous empêche de bien respirer et nous donne une voix bizarre. Et quand se moucher ou faire une inhalation ne suffit pas, il existe un moyen simple et efficace pour dégager les narines. Il suffit d'appuyer fermement pendant 30 secondes avec le pouce entre les deux sourcils et en même temps d'appuyer fermement avec la langue

sur le haut du palais. C'est une manière de stimuler les nerfs sympathiques qui provoquent une vasoconstriction nasale débouchant le nez.

DÉS TECHNIQUES POUR FAIRE PASSER LE HOQUET

Que ce soit après un repas un peu trop copieux, un éclat de rire ou une toux, le hoquet peut venir vous agiter la gorge, à votre grand désespoir. D'autant plus qu'on ne sait jamais quand il va s'arrêter... Première solution connue pour le stopper : boire un grand verre d'eau.

Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez aussi tenter la manœuvre de Van Wiljick qui consiste à bomber sa poitrine au maximum et à rapprocher les omoplates en reculant les épaules en arrière pendant 10 secondes. Enfin, il existe un autre moyen surprenant de faire passer le hoquet, mais qui risque d'en décourager plus d'un. Il s'agit de pratiquer un massage digital rectal... Une



méthode à réserver aux cas extrêmes !

LE SECRET ANTI-RONFLEMENT

La position que vous adoptez pendant la nuit peut avoir une influence sur votre respiration, et donc sur les ronflements. Dormir sur le dos peut entraîner des ronflements car, dans cette position, la langue est située vers l'arrière et laisse moins de passage pour la cir-

culatation de l'air. Essayez donc de plutôt dormir sur le ventre ou sur le côté. Si vous avez toujours dormi sur le dos et que vous n'arrivez pas à adopter une autre position, il existe une petite astuce : pour dormir, enfiler un t-shirt avec une poche dans le dos dans laquelle vous glisserez une balle de tennis. Ainsi, aucune chance de vous retrouver à regarder le plafond au réveil !



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

En vue de la CAN 2019

Les Verts souhaitent jouer face au RDC

Ligue 2 Mobilis (27e journée)
NC Magra- MC Saida
Match perdu pour le NCM

■ La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé match perdu à l'équipe du NC Magra sans attribuer de point au club adverse le MC Saida suite aux incidents survenus lors de cette rencontre comptant pour la 27e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis disputée mercredi dernier à Magra, a indiqué lundi soir la LFP. La commission a également défalqué trois points à l'équipe du NC Magra en plus de quatre matchs à huis clos dont les deux premiers se joueront à l'extérieur de Magra. En outre, le NC Magra devra s'acquitter d'une amende de 400.000 DA pour le NC Magra pour envahissement de terrain à l'issue de la rencontre entraînant des blessures graves aux officiels du matchs, selon la même source. D'autre part, La commission a infligé également une sanction de six matches dont trois avec sursis au joueur du MC Oran AOUEDJ Sid Ahmed avec sursis à compter du 11 avril 2019. Pour sa part, le Manager général du Club CS Constantine est suspendu jusqu'à son audition lors de la séance du Lundi 22 Avril 2019 à 11h00.

Classement ITF Juniors
de TennisUn bond spectaculaire
de 44 places pour Rihane

■ L'Algérien Youcef Rihane a gagné 44 places dans le nouveau classement international juniors, dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) sur son site officiel, se positionnant ainsi au 70e rang mondial. Cette magnifique ascension du jeune joueur algérien s'explique par son sacre au Tournoi international juniors de Cap-d'Ail "grade 2", clôturé samedi dans les Alpes-Maritimes (France), qui lui a assuré 160 points dans le ranking mondial. Lors de ce tournoi, Rihane avait même dominé le N.48 mondial l'Italien Flavio Cobolli en deux sets (6-0, 7-5), tête de série N.3, lors des quarts de finale. Le vice-champion d'Afrique en titre, qui se trouve actuellement en Italie pour prendre part mardi au tableau final du tournoi international juniors ITF Florence "grade 2", tentera de réaliser le même parcours pour améliorer son prochain classement ITF et assurer une place dans le tableau final de Roland-Garros fin mai prochain, sans passer par les qualifications. Rihane est l'unique joueur algérien à avoir progressé dans le classement mondial ce lundi, après le recul de ses compatriotes: Samir Hamza Reguig (-1 / 436e), Mohamed Ali Abibsi (-7/ 1331e), Aymen Abderrahmene (-6 / 1523), Mohamed Lebdi Forkan (-5 / 1627e), Matis Amier (-6 / 1636) et Mohamed Said Ounis (-6 / 1855e). Chez la gent féminine, Ines Bekrar a gagné une place et se positionne au 484e rang. Statu quo pour Lynda Benkaddour (345e) et Bouchra Rehabi Mebarki (1441e).

La sélection nationale pourrait bien affronter son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), en match amical en préparation de la CAN qui se déroulera au mois de juin prochain en Egypte. En effet, la FAF a fait sa demande à la fédération congolaise et attend une réponse dans les plus brefs délais pour établir son programme de préparation en prévision de ce tournoi. C'est le manager de l'EN, Hakim Meddane, présent à la cérémonie du tirage au sort qui s'est déroulée au Caire,

qui a prit attache avec un responsable de la Fédération de ce pays lui demandant de programmer un match amical. Il faut rappeler que les Verts ont été versés dans le même groupe avec le Kenya, la Tanzanie et le Sénégal, groupe qui est considéré à la portée des Algériens. A noter que son la correspondance officielle envoyée par le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, le match devrait être programmé en Espagne le 16 juin prochain, soit une semaine avant le déroulement du premier match des Fennecs qui se jouera face au

Kenya le 23 juin prochain. La FAF a aussi demandé à jouer le match en Espagne. Si le coach national, Djamel Belmadi avait demandé à programmer au moins trois matchs amicaux avant le rendez-vous africain, il faut savoir que le problème qui surgira avec la RDC c'est le fait que ce dernier pourrait être aussi l'adversaire de l'EN au cas où les deux sélections se qualifieraient pour les huitièmes de finale de la CAN et cela n'arrange pas les affaires des Algériens étant donné que les Congolais se feront une idée claire sur eux. Par ailleurs et sur un tout autre plan, on croit savoir que le prochain stage de préparation se déroulera en Espagne, spécialement à Cadix ou Malaga soit au sud espagnol. Toutefois, la décision n'est pas définitive et il se pourrait que la sélection nationale opte pour un autre pays qui pourrait être le Qatar, surtout avec les excellentes relations que le coach national entretient avec les responsables de la Fédération de ce pays.

Imad M.

Aliou Cissé (Sénégal)

"L'Algérie est en train de se bonifier
avec l'arrivée de Belmadi"

■ Le sélectionneur de l'équipe sénégalaise de football Aliou Cissé a qualifié d'«équilibré» le groupe C de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) où figure notamment l'Algérie, tout en relevant l'«histoire de longue date» liant les Verts aux Lions de la Teranga. «J'ai envie de dire que c'est une poule plutôt équilibrée. Comme vous le savez, en Afrique, il n'y a plus de petite équipe. C'est une longue histoire entre l'Algérie et le Sénégal. En 2015 (sous Alain Giresse), à Mongomo, nous étions dans la même poule également (défaite des Lions 2-0). Au Gabon, en 2017, on a partagé la même poule (match nul 2-2) et cette fois aussi, en Egypte, nos chemins vont encore se croiser.

L'Algérie n'est plus à présenter. C'est une grosse équipe. Aujourd'hui, ils sont en train de se bonifier avec l'arrivée Djamel Belmadi que je connais. Donc, ce sera une belle bataille», a indiqué Cissé dans un entretien accordé au site d'informations Emedia. «Le Sénégal et l'Algérie seront les favoris de cette poule, mais il ne faudra pas sous-estimer le Kenya et la Tanzanie. Elles sont là parce qu'elles ont bataillé, elles ont trimé. Nous allons vers une compétition très modifiée à «réunir les meilleures conditions du déroulement des rencontres avec tous les atouts que nécessite la compétition (égalité de chances, préservation de la santé des joueurs)», précise la LFP. Les choc ES Sétif - USM Alger et le derby CR Belouizdad - NA Hussein Dey seront à l'affiche de cette 26e journée de Ligue 1.

Ligue 1 (23e journée/mise à jour)

Le NAHD et l'ASAM se neutralisent

■ Le NA Hussein Dey et l'AS Aïn-M'lila ont fait match nul (1-1) lundi après-midi au stade du 20-Août-1955 d'Alger, à l'occasion de la mise à jour de la 23e journée du championnat de Ligue 1 de football. Le NAHD a ouvert le score grâce au capitaine et buteur maison Ahmed Gasmî (23e, s.p). Les visiteurs ont réagi quelques minutes plus tard en égalisant par l'entremise de Lotfi Dif (32e). Un résultat nul qui permet à l'ASAM, qui reste sur un cinglant (4-1) concédé à Béchar face à la JS Saoura, de gagner un point précieux dans l'optique d'amorcer sa mission de sauvetage. Les hommes d'Ait Djoudi rejoignent provisoirement le CR Belouizdad à la 12e position avec 27

points mais les Belouizdadis comptent un match en moins. Le Nasria, qui se devait de l'emporter pour s'approcher du podium, enchaîne un deuxième match nul après celui décroché en déplacement chez la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (0-0). Le Nasria qui occupe la 6e place avec 35 points, compte un match en retard à jouer face au Paradou AC au stade Omar-Hamadi le 27 avril, en mise à jour de la 24e journée.

La 26e journée décalée au 21 avril

Par ailleurs, la 26ème journée du championnat de Ligue1, initialement prévue le samedi 20 avril a été décalée de 24 heures et se

déroulera le dimanche 21 avril à 16h00, selon la Ligue de football professionnel (LFP). Ce report de 24 heures a été décidé par l'instance chargée de la gestion de la compétition suite au report, du 16 au 17 avril, du match aller des 1/2 finales de la coupe d'Algérie entre le CS Constantine et le CR Belouizdad. La LFP vise, à travers cette modification à «réunir les meilleures conditions du déroulement des rencontres avec tous les atouts que nécessite la compétition (égalité de chances, préservation de la santé des joueurs)», précise la LFP. Les choc ES Sétif - USM Alger et le derby CR Belouizdad - NA Hussein Dey seront à l'affiche de cette 26e journée de Ligue 1.

Brentford (DII anglaise)

Benrahma incertain
pour le reste
de la saison

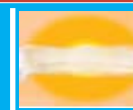
■ Le milieu offensif international algérien de Brentford (Div.2 anglaise de football) Saïd Benrahma, blessé au genou, risque de voir sa saison prendre fin prématurément, selon des médias anglais. Le meilleur joueur de Brentford (11 buts, 14 passes décisives) n'a pu aller au bout de la rencontre disputée samedi en déplacement face à Reading (défaite 2-1), dans le cadre de la 42e journée de Championship, en quittant le terrain à la 59e minute. L'ancien sociétaire de l'OGC Nice (Ligue 1/ France) va passer des examens approfondis pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité. En cas de longue absence, sa participation à la prochaine CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) et d'ores et déjà compromise. Très en verve depuis le début de la saison, Benrahma (23 ans) a été pisté par plusieurs formations anglaises en vue d'un éventuel transfert l'été prochain, à l'image de Tottenham, Crystal Palace, ou encore West Ham Absent depuis sa première convocation en 2015 sous l'ère de l'ancien sélectionneur français Christian Gourcuff,



Alger
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Libye

Au moins 174 morts depuis le lancement des agressions sur Tripoli

Au moins 174 personnes ont été tuées et 758 blessées, dont des civils, depuis le lancement le 4 avril par les troupes armées de Khalifa Haftar des agressions sur Tripoli, selon un nouveau bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un précédent bilan donné la veille par la même source faisait état de 147 morts et 614 blessés. A Genève, le porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, a précisé qu'au moins 14 civils avaient été tués et 36 blessés dans les combats. Par ailleurs, l'organisation a indiqué avoir mobilisé de nouvelles équipes de chirurgiens pour venir en aide aux hôpitaux accueillant les nombreux blessés aux urgences et traumatologie. Les hostilités militaires menées par Khalifa Haftar contre la capitale libyenne où siège le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale sont unanimement rejetées et condamnées par la communauté internationale ainsi que par les Libyens qui sont sortis manifester en masse vendredi pour dénoncer une tuerie et une destruction orchestrée contre le peuple libyen. Les combats ont fait plus de 18 000 déplacés, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué lundi, avoir délivré du matériel médical d'urgence au ministère de la Santé pour venir en aide aux victimes, dans les zones les plus touchées, à Ain Zara et Gasr Ben Ghachir, au sud de la capitale. «Alors que la situation sur le terrain se détériore et que le nombre de victimes augmente, les infrastructures sanitaires se trouvent face à un besoin critique d'aide», a-t-il ajouté. Les combats se sont intensifiés entre les troupes armées de Khalifa Haftar qui tentent d'avancer depuis plus d'une semaine vers la capitale libyenne, et celles du GNA basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale, malgré les appels de cette dernière à l'arrêt des hostilités.

D. O.

Mexique

15 corps retrouvés dans des charniers

Quinze corps ont été découverts lundi dans des charniers creusés dans un ranch près de Guadalajara, chef-lieu de l'Etat mexicain de Jalisco (ouest), ont fait savoir hier les autorités compétentes. «Pour l'heure, avec les dernières découvertes faites il y a plusieurs minutes, nous avons trouvé 15 corps», a indiqué le procureur général de l'Etat de Jalisco, Gerardo Octavio Solis, lors d'une conférence de presse. «Les fouilles se déroulent depuis le 4 avril à Zapopan, une ville de la banlieue de Guadalajara, dans le cadre d'une enquête sur la disparition récente de deux personnes», a-t-il précisé. Parmi ces victimes qui semblent avoir été enterrées, il y a plusieurs semaines, on compte une femme. Les causes de leur décès restent à déterminer, selon M. Solis qui a ajouté que seulement deux d'entre elles avaient été identifiées. Situé dans le sud-ouest de l'agglomération de Guadalajara, Zapopan est connu pour son artisanat et attire de nombreux acheteurs du monde entier. Selon des riverains, le ranch a servi de point de vente de stupéfiants. Le trafic auquel se livrent les réseaux criminels à Guadalajara et ses environs, dont le cartel Jalisco Nouvelle Génération (Cjng), l'une des organisations criminelles mexicaines en pleine ascension, se traduit par des meurtres et des disparitions, indiquent les autorités.

R. I.

GHIR HAK

radjedz@outlook.fr

SE GARER EST DEvenu RISQUÉ



Oran

Démantèlement de deux réseaux de trafic international de drogue



Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, dernièrement, deux opérations de démantèlement de deux réseaux national et international de trafic de stupéfiants, a-t-on appris lundi lors de la présentation des deux affaires au siège de la Sûreté de wilaya.

Les deux opérations ont permis la saisie de 25 kg de kif traité et de 3 000 comprimés de psychotropes de type Ecstasy, outre l'arrestation de sept personnes âgées entre 20 et 50 ans dont une femme, a-t-on indiqué.

Suite à des investigations approfondies sur un réseau transfrontalier spécialisé en trafic de psychotropes à partir de l'ouest du pays passant par Oran en direction de l'Est

algérien, deux personnes ont été arrêtées à bord d'un véhicule où a été découvert, après une fouille, un sachet en plastique contenant 684 comprimés de psychotropes.

En poursuivant l'enquête dans cette affaire, trois autres personnes ont été arrêtées à bord d'un autre véhicule. Sur ordre de la justice, une perquisition au domicile d'un prévenu a permis de découvrir 2 232 comprimés de psychotropes et une somme de revenus de cette activité en monnaies nationale et étrangère, des bijoux en or et des armes blanches.

La deuxième affaire concerne un réseau national de trafic de kif traité où 25 kg de ce produit prohibé ont été saisis en plus d'une quantité de faux billets et d'une somme

en dinars et en devises qui sont des recettes de cette activité criminelle, ainsi que 100 dirhams marocains. Cette opération a été menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant du service de wilaya de la police judiciaire d'Oran où deux personnes dont une femme ont été arrêtées.

Les services de la Sûreté de wilaya ont également arrêté trois dealers de psychotropes, des repris de justice âgés entre 36 et 38 ans.

La perquisition du domicile de l'un d'eux a permis la saisie de 495 comprimés de psychotrope, d'une somme d'argent, d'armes blanches, de deux bombes lacrymogènes, des épées et des sabres.

R. K.

Mort du président du club amateur de football à Tipasa L'assassin appréhendé

La brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Attatba (Tipasa) a procédé à l'arrestation du prévenu impliqué dans l'affaire de la mort du président du club amateur de football de la localité de Halloula (Attatba), survenue jeudi dernier, a-t-on appris lundi des services de la Gendarmerie nationale.

Les faits de cette affaire remontent lorsque la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Attatba a reçu un appel téléphonique faisant état de la présence d'un corps d'une personne dans la soixantaine allongé au sol près d'une nouvelle cité en cours de réalisation à Halloula, commune de Attatba. Après intensification des investigations, il

s'est avéré qu'un individu était en compagnie de la victime sur les lieux du crime. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 29 ans qui, par la suite, a été arrêté par la Gendarmerie nationale. Condamné pour homicide volontaire, le prévenu a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné son placement en détention préventive, ajoute la même source.

Connu dans les milieux sportifs sous le nom de «Chouch», le président de l'équipe de football amateur de la localité de Halloula, Ali Kihli Abderrahmane a été retrouvé mort dans des circonstances «obscurées» près du stade de proximité à la cité Kandouri Ali.

L. F.

ACTU...

France

Découverte de 21 migrants dans un camion frigorifique

Vingt et un migrants iraniens et irakiens, dont cinq enfants, ont été découverts lundi dans un camion frigorifique circulant dans la Meuse, dans l'est de la France, a indiqué hier une source de la préfecture, confirmant une information du quotidien régional *l'Est Républicain*.

Ces 21 personnes, 10 hommes, six femmes et cinq enfants, de nationalité iranienne et irakienne, ont été prises en charge par les secours, a précisé la préfecture.

Certaines de ces personnes sont sous le coup d'obligations de quitter le territoire français, délivrées par d'autres départements que la Meuse, a-t-elle ajouté.

R. F.

Lutte anti-criminalité

174 orpailleurs arrêtés

Cent soixante-quatorze orpailleurs ont été arrêtés et trois véhicules tout-terrain ont été saisis lundi dans des opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes ont arrêté, le 15 avril 2019 lors d'opérations distinctes à Djanet/4° RM, Tamanrasset et In Guezzam/6° RM, 174 orpailleurs et saisi trois véhicules tout-terrain, 50 groupes électrogènes, 36 marteaux-piqueurs, deux détecteurs de métaux et huit sacs de mélange d'or brut et de pierres», a précisé la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Mila/5° RM, trois narcotrafiquants en leur possession 333 gr de cocaïne, tandis que 516 unités de différentes marques de boissons ont été saisies à Biskra/4° RM.

H. F.

Khenchela

Saisie de produits de fabrication d'armes et de munitions

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Khenchela a démantelé deux ateliers secrets de fabrication d'armes et de munitions, saisi 850 kg de produits de fabrication d'explosifs et arrêté deux personnes dans la commune d'El Hamma, apprend-on lundi des services de la Sûreté de wilaya.

Agissant suite des informations relatives à la fabrication par un individu de cartouches et d'armes sans autorisation dans la commune d'El Hamma, les éléments de la brigade ont obtenu une autorisation de perquisition du domicile du concerné.

Lors de la fouille, ils ont découvert des produits de fabrication de munitions et explosifs de plus de 8 quintaux composés de poudre noire, de nitrate de potassium, de soufre et charbon en plus d'un appareil de broyage, des douilles de cartouches, une balance électronique et tenues utilisées par le mis en cause qui a été interpellé, a-t-on ajouté.

La même source a assuré avoir aussi obtenu des informations sur un deuxième suspect qui serait en train de monter un atelier de fabrication de cartouches et armes sans autorisation.

H. M.